



Bulletin Officiel

N°6905 Mardi 18 Juillet 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT – OPA -

SOCIETE EL AMANA TAKAFUL

3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ELECTROSTAR

8

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE ELECTROSTAR

9

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

DELICE HOLDING

11

ATTIJARI BANK

13

BANQUE DE TUNISIE – BT -

16

TUNISAIR

19

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE – SFBT-

21

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES – SIAME -

23

SPDIT SICAF

25

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

ATL 2023-2

26

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG-

31

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

36

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023))

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO-AGE

- AETECH AGO
- AETECH AGE
- PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF AGO
- STEG INTERNATIONAL SERVICES AGO

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- SOCIETE ELECTROSTAR

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat obligatoire sur les actions de la
Société El Amana Takaful
initiée par Al Baraka Bank Tunisia de concert avec Al Baraka SICAR**

Par décision n° 49 du 12 juillet 2023, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat obligatoire à laquelle ont été soumises Al Baraka Bank Tunisia agissant de concert avec la société Al Baraka SICAR, visant le reste des actions composant le capital de la société El Amana Takaful.

Le présent avis est établi sous la responsabilité des sociétés initiatrices de l'offre et de la société visée chacune en ce qui la concerne.

I- Identité des initiateurs :

Al Baraka Bank Tunisia, société anonyme de droit tunisien, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 0031041F,

agissant de concert avec :

la société Al Baraka SICAR, société de droit tunisien immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 1719775R, et dont le capital est détenu à concurrence de 99,9% par Al Baraka Bank Tunisia,

sont les initiatrices de l'OPA obligatoire et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n° 26 du 11/05/2023 :

-autorisant Al Baraka Bank Tunisia et la société Al Baraka SICAR à acquérir un bloc de titres leur conférant de concert une part de droits de vote dépassant le seuil de 40% dans le capital de la société El Amana Takaful.

L'opération en question a été réalisée en date du 19/05/2023 et a porté sur l'acquisition par Al Baraka Bank Tunisia de 28 782 actions El Amana Takaful et par la société Al Baraka SICAR de 241 218 actions El Amana Takaful, soit un total de **270 000** actions El Amana Takaful représentant de concert **19,15%** du capital de ladite société,

-soumettant Al Baraka Bank Tunisia et la société Al Baraka SICAR à une offre publique d'achat obligatoire portant sur le reste du capital de la société Al Amana Takaful qu'elles ne détiennent pas.

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

COFIB CAPITAL FINANCES en sa qualité d'intermédiaire en Bourse, sis au 25, rue Dr Calmette, Cité Mahrajène -1082 Tunis-, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par les initiatrices de l'offre :

- Al Baraka Bank Tunisia détient 448 632 actions représentant 31,81% du capital de la société El Amana Takaful.

- la société Al Baraka SICAR détient 241 218 actions représentant 17,11% du capital de la société El Amana Takaful.

Soit, au total 689 850 actions représentant de concert 48,92% du capital de la société El Amana Takaful.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, Al Baraka Bank Tunisia agissant de concert avec la société Al Baraka SICAR visent l'acquisition, par cette dernière du reste des actions composant le capital de la société El Amana Takaful qu'elles ne détiennent pas, soit **720 301** actions représentant **51,08%** du capital de la société. La société Al Baraka SICAR s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **21,557 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du Règlement général de la Bourse.

VI- But de l'offre :

L'acquisition de la compagnie d'assurance El Amana Takaful permettra au Groupe Al Baraka de :

- Diversifier sa gamme de produits et services pour répondre aux besoins de ses clients et attirer de nouveaux clients en leur offrant une protection contre les risques financiers, avec des produits d'assurance tels que l'assurance-vie et l'assurance maladie, ce qui permettra de générer des revenus supplémentaires.
- Bénéficier des synergies commerciales : Les banques ont souvent une base de clients établie, ce qui sera bénéfique pour la compagnie d'assurance en termes de vente croisée de produits d'assurance. Les clients de la banque peuvent être encouragés à acheter des polices d'assurance, tandis que les clients de la compagnie d'assurance peuvent être incités à utiliser les produits bancaires.
- Réduire ses coûts : réaliser des économies d'échelle en consolidant les opérations et en partageant les ressources.

Le renforcement de la participation du Groupe Al Baraka dans la société EL Amana Takaful permettra d'harmoniser la gouvernance au sein de l'entreprise et de mettre en œuvre plus efficacement sa stratégie de groupe.

VII- Intentions des initiatrices pour les douze mois à venir :

a) - Politique industrielle :

• Impact de la décision d'acquisition sur l'organisation de la société El Amana Takaful :

L'intention des initiatrices est de maintenir la continuité de l'activité et des métiers tels qu'ils se présentent actuellement.

• Impact de l'acquisition sur la gouvernance de la société El Amana Takaful :

L'intention des initiatrices est de maintenir le même mode de gouvernance tel qu'il se présente actuellement.

b) - Politique financière :

Le Groupe Al Baraka s'engage à préserver et consolider la solidité financière de la société El Amana Takaful.

c) - Politique sociale :

La Direction Générale de la société El Amana Takaful sera maintenue telle qu'elle se présente actuellement. Les initiatrices s'engagent à maintenir un bon climat social et préserver l'intégralité des droits et avantages acquis par le personnel de la société.

VIII- Accords entre les initiatrices de l'offre et la société visée :

Les initiatrices de l'offre détiennent avant l'offre, de concert, la participation la plus importante dans le capital la société visée (soit 48,92%) et sont représentées au niveau de son conseil d'administration.

IX- Accords entre les initiatrices de l'offre et des tiers :

Néant.

X- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période de **20 jours de bourse** allant du **17 juillet 2023 au 15 août 2023 inclus**.

XI- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **15 août 2023**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Négociation en bourse :

La négociation en bourse des actions El Amana Takaful sera suspendue durant les séances de bourse des 13 et 14 juillet 2023, et reprendra à partir du 17 juillet 2023.

XII- Renseignements relatifs à la société visée:

1-Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société El Amana Takaful

-**Siège social :** 13 rue Borgine, Montplaisir -1073 Tunis-

- **Téléphone :** (+216) 80 10 51 51 **Fax :** (+216) 71 90 12 51

-**Forme juridique :** Société anonyme de droit tunisien.

- **Date de constitution :** 15 avril 2013

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité :** Tunisienne

- **Objet social (article 2 des statuts) :**

La société a pour objet principal : Proposer les services d'assurance sous le cadre de l'assurance Takaful en respect des principes charaiques Islamiques et des normes comptables tunisiennes spécifiques aux sociétés d'assurance Takaful.

- **Identifiant unique** : 1288542B

- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

2-Administration, direction et contrôle :

Conseil d'Administration :

Nom ou dénomination sociale	Représenté par	Qualité	Mandat
M. Abdullah Abdulrahim SABBAHI	Lui-même	Président	2022-2024
M. Abdellatif CHAABANE	Lui-même	Administrateur	2022-2024
Al Baraka Bank Tunisia	Mohamed EL MONCER	Administrateur	2022-2024
COMAR	Lotfi BEN HAJ KACEM	Administrateur	2022-2024
Al Baraka SICAR	Radouane KHELIA	Administrateur	2023-2024
ASTREE	M. Abdel Monem KOLSI	Administrateur	2022-2024
TUNIS RE	M. Mostafa KOTRANE	Administrateur	2022-2024
BEST LEASE	M. Aissa HIDOUSSE	Administrateur	2022-2024
AFRIVISION	**	Administrateur	2022-2024
M. Mohammed DAOUES	Lui même	Administrateur indépendant	2023-2024
M. Rachid TMAR	Lui-même	Administrateur indépendant	2023-2024

** Suite au décès du Feu Sadok MZABI, Administrateur représentant de la société AFRIVISION, cette dernière n'a pas encore nommé un nouveau représentant au sein du conseil d'administration de la société El Amana Takaful.

Direction :

M. Abdellatif CHAABANE : Directeur général.

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet FMBZ KPMG Tunisie Représenté par Mme. Emna Rachikou,	KPMG 6, Rue du Rial – Les Berges du Lac II Tunis	2022-2024
Cabinet ECC Mazars Tunisie Représenté par Mr Mohamed Hedi Kammoun	Immeuble Mazars Rue Ghar El Melh - Les Berges du Lac- Tunis-	2022-2024

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 14 101 510 dinars ;
- **Nombre total des droits de vote** : 1 410 151 droits de votes ;
- **Nombre total des titres** : 1 410 151 titres ;

- Répartition du capital après acquisition du bloc de contrôle par le Groupe Al Baraka :

Actionnaires	Nombre de titres	Valeur en dinars	Part dans le capital	Nombre de droits de vote	Pourcentage de droits de vote
AL BARAKA BANK TUNISIE	448 632	4 486 320	31,81%	448 632	31,81%
COMAR	270 000	2 700 000	19,15%	270 000	19,15%
AL BARAKA SICAR	241 218	2 412 180	17,11%	241 218	17,11%
ASTREE Assurances	180 000	1 800 000	12,76%	180 000	12,76%
TUNIS RE	90 000	900 000	6,38%	90 000	6,38%
BEST LEASE	90 000	900 000	6,38%	90 000	6,38%
AFRIVISION	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
DALMAS	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
Minoterie de la Soukra	30 000	300 000	2,13%	30 000	2,13%
ABDULELAH ABDULRAHIM SUBBAHI	150	1 500	0,01%	150	0,01%
ABDELLATIF CHAABANE	151	1 510	0,01%	151	0,01%
Total	1 410 151	14 101 510	100,00%	1 410 151	100,00%

4- Situation financière de la société :

Etats financiers de la société El Amana Takaful arrêtés au 31 décembre 2022 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6862 du 16/05/2023.

5- Accords entre l'initiateur et les dirigeants de la société visée

Néant

6- Accords entre la société et les tiers :

Néant

7- Avis du conseil d'administration sur l'offre publique :

Le conseil d'administration de la société El Amana Takaful réuni le 23 mai 2023, a pris connaissance de la réalisation de cession d'un bloc de titres au profit de Al Baraka Bank et Al Baraka SICAR et la soumission de ces derniers par le CMF à une offre publique d'achat obligatoire sur le reste du capital totalisant 51,08%, soit 720 301 titres. Le conseil d'administration de la société El Amana Takaful n'a aucune objection dans ce sens.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société ELECTROSTAR SA sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le vendredi 28 Juillet 2023 à 10 heures** aux Boulevard de l'environnement, Immeuble ELECTRO KALLEL, Les Berges Du Lac TUNIS, et ce, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- 1- Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée ;
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021 ;
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et des états financiers relatifs à l'exercice 2021 ;
- 4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2021 ;
- 5- Affectation du résultat de l'exercice 2021 et du compte modification comptable affectant les résultats reportés ;
- 6- Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2021 ;
- 7- Prise de connaissance des mesures à prendre pour l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire et le déclenchement des actions en justice contre les banques ;
- 8- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Tous les documents relatifs à ladite Assemblée Générale sont mis à la disposition des actionnaires dans les délais légaux au siège administratif de la société, sis aux Berges du Lac de Tunis, Boulevard de l'environnement, Immeuble Kallel, 3^{ème} étage, 1053, Tunis.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Projet de résolutions de la société ELECTROSTAR à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 28 JUILLET 2023.

1^{ère} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, entérine le retard dans la tenue de la présente Assemblée et, considère que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

2^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société durant l'exercice 2021 et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2021 tels qu'ils lui ont été présentés, ceux-ci faisant ressortir un total bilan de 104 206 449,648Dinars et un résultat déficitaire de 16 540 856,179 Dinars.L'Assemblée Générale Ordinaire approuve aussi les opérations réalisées en 2021 et logées au compte « Modifications comptables » pour un montant de 15 188 383,560 Dinars relatif aux deux affaires fiscales.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

3^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture des conventions réglementées conclues durant l'exercice 2021 et figurant au niveau du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires Aux comptes, approuve lesdites conventions sans aucune réserve.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

4^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne quitus entier, définitif et sans aucune réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

5^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir constaté que l'exercice 2021 s'est soldé par un résultat déficitaire de 16 540 856,179 DT, décide suite à la proposition du Conseil d'Administration de l'affecter en « Résultats Reportés ». Le Conseil d'Administration décide également d'affecter les pertes logées au compte « Modifications comptables » pour un montant de 15 188 383,560 dinars en « Résultats Reportés ».

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

6^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des Commissaires Aux Comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe Electrostar arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

7^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, ayant Pris connaissance des faits relevés par la Direction Générale de la société ELECTROSTAR et rapportés au conseil d'administration du 15 Juin 2023 et concernant ladécision d'ouverture de procédure de règlement judiciaire et l engagement d'action en justice contre les banques, se reconnaît parfaitement instruite sur la situation de la société et sur les mesures à prendre pour assurer la continuité de son activité sociale et propose de mesurer les répercussions de cette action sur les sociétés filiales.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

8^{ème} Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer et remplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à des actionnaires présents.

10^{ème} Décision : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités :

Le Conseil d'Administration confère les pouvoirs nécessaires au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités d'enregistrement ainsi que toutes les formalités requises par la loi.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Administrateurs présents.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**DELICE HOLDING**

Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 2ème trimestre 2023 :

Chiffres en KDT	Note	2 ^{eme} trimestre	2 ^{eme} trimestre	Variation	Du 01/01/23	Du 01/01/22	Variation	31/12/2022
Revenus du marché local		339 382	314 798	7,80%	689 464	608 702	13,30%	1 255 783
Revenus du marché de l'export		6 202	9 909	-37,40%	13 385	18 771	-28,70%	29 029
Total revenus	-1	345 584	324 707	6,40%	702 849	627 473	12,00%	1 284 812
Production valorisée	-2	380 604	307 424	23,80%	739 859	621 768	19,00%	1 259 864
Investissements	-3	12 946	7 452	73,70%	19 857	14 142	40,40%	28 558
Investissements corporels et incorporels		12 946	7 452	73,70%	19 857	14 142	40,40%	28 558
Investissements financiers		-	-	-	-	-	-	-
Structure de l'endettement	-4	-	-	-	194 792	180 761	7,80%	86 851
Endettement à moyen et long terme		-	-	-	119 147	125 207	-4,80%	121 412
Endettement à court terme		-	-	-	75 645	55 555	36,20%	-34 560

*Chiffres audités.

- Commentaires et faits marquants :

(1) Le groupe a réalisé au 30/06/2023 un revenu total de **702 849 KDT**, soit une augmentation de **12 %** par rapport au premier semestre 2022.

Le chiffre d'affaires à l'export, s'est élevé à **13 385 KDT** soit une baisse de **28,7 %** par rapport à la même période en 2022.

(2) La production valorisée a augmenté de **19 %** par rapport à la même période en 2022.

(3) Les investissements réalisés par le Groupe courant le premier semestre 2023 se sont élevés à **19 857 KDT**. Les investissements ont été orientés essentiellement vers l'augmentation de la capacité de production, l'amélioration de la productivité et le renforcement du parc roulant.

(4) Au 30/06/2023, l'endettement à moyen terme s'est élevé à **119 147 KDT** soit une baisse de **4,8 %** par rapport au niveau d'endettement au 30/06/2022. Suite à une hausse du besoin en fonds de roulement l'endettement à court terme s'est élevé à 75 645 KDT.

- **Reporting RSE :**

Le Groupe développe des pratiques responsables pour réduire l'empreinte sur la planète. Un investissement de **4 000 KDT** a été prévu pour la mise en place de deux installations photovoltaïques et un investissement de **600 KDT** a été engagé pour la mise en place d'une presse à vis et d'un bio filtre, dans le cadre de l'extension d'une station d'épuration des eaux usées.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
24, rue Hédi Karray – Centre Urbain Nord
1080 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2023

(Mt. en milliers de dinars)

	<u>Du 01/04/2023</u>	<u>Du 01/04/2022</u>	<u>Au</u>	<u>Au</u>	<u>Var juin</u>	<u>Var juin</u>	<u>Au</u>
	<u>au 30/06/2023</u>	<u>au 30/06/2022</u>	<u>30/06/2023</u>	<u>30/06/2022</u>	<u>2023-22 (en</u>	<u>2023-22</u>	<u>31/12/2022</u>
					<u>Montant)</u>	<u>(en %)</u>	
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	265 277	227 380	522 300	439 800	82 500	18,76%	905 148
Intérêts et revenus assimilés	180 725	146 391	359 053	284 753	74 300	26,09%	605 829
Commissions (en produits)	36 726	33 620	71 864	66 574	5 290	7,95%	137 322
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières*	17 740	25 671	37 669	45 987	-8 318	-18,09%	82 783
Revenus du portefeuille d'investissement *	30 086	21 698	53 714	42 486	11 228	26,43%	79 214
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	101 345	80 721	198 679	156 425	42 254	27,01%	329 850
Intérêts encourus et charges assimilées	97 412	77 500	190 568	150 166	40 402	26,90%	317 266
Commissions encourues	3 933	3 221	8 111	6 259	1 852	29,59%	12 584
3) PRODUIT NET BANCAIRE	163 932	146 659	323 621	283 375	40 246	14,20%	575 298
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2 841	2 652	5 715	5 390	325	6,03%	9 896
5) CHARGES OPERATOIRES DONT :	78 297	69 607	154 146	137 228	16 918	12,33%	282 115
Frais de personnel	53 887	47 818	106 448	94 222	12 226	12,98%	193 033
Charges générales d'exploitation *	19 790	17 795	38 513	35 132	3 381	9,62%	73 357
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE			1 450 247	1 255 980	194 267	15,47%	1 379 600
Portefeuille Titres Commercial			46 745	160 793	-114 048	-70,93%	187 289
Portefeuille Titres d'Investissement			1 403 502	1 095 187	308 315	28,15%	1 192 311
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE *			6 717 844	6 362 473	355 371	5,59%	6 648 115
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :			9 778 029	9 052 374	725 655	8,02%	9 338 805
Dépôts à vue*			4 247 557	4 306 428	-58 871	-1,37%	4 294 755
Comptes d'épargne			3 201 834	2 975 577	226 257	7,60%	3 053 431
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES			121 905	74 492	47 413	63,65%	114 182
10) CAPITAUX PROPRES **			797 305	774 067	23 238	3,00%	774 145

* : Les chiffres de juin 2022 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

** : Les capitaux propres n'incluent pas le résultat de la période ni celui de l'exercice précédent.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés au 30 juin 2023 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins-values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille-titres commercial et les titres de participation sous la rubrique portefeuille-titres d'investissement.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondants.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2023 sont déduits du résultat.

Règles de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 30 juin 2023 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

- Les dépôts de la clientèle ont progressé de 8,02% par rapport au 30 juin 2022 grâce essentiellement à la collecte des dépôts à vue et autres dépôts, ainsi que des comptes d'épargne qui ont évolué respectivement de 2,92% et 7,60%.
- Les encours de crédit ont augmenté de 5,59% par rapport au 30 juin 2022 pour s'établir à 6 717.8 millions de dinars au 30 juin 2023.
- Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 18,76% par rapport au 30 juin 2022 pour s'établir à 522,3 millions de dinars au 30 juin 2023.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 27,01% par rapport au 30 juin 2022 pour s'établir à 198,7 millions de dinars au 30 juin 2023.
- Le Produit Net Bancaire s'est situé à 323,6 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 14,20% par rapport au 30 juin 2022.
- Les charges opératoires ont enregistré une progression de 12,33% par rapport au 30 juin 2022 pour s'établir à 154,1 millions de dinars au 30 juin 2023.

FX GAME, une nouvelle approche de fidélisation basée sur l'immersion

Au courant du mois de Juin 2023, des clients d'Attijari bank ont vécu une expérience unique et inédite.

Durant deux jours, ils étaient en immersion totale. Ils se sont mis dans la peau des traders grâce à un univers FX Game co-organisé avec une fintech.

L'expérience a commencé par une initiation à l'univers de la salle des marchés, à travers des ateliers ponctués par l'intervention de plusieurs responsables pour débattre des sujets se rapportant à leurs lignes de métiers.

Ensuite, une compétition a été lancée, capitalisant sur les acquis de la veille et couronnée par une remise des trophées avec distinction des meilleurs traders.

Grâce à cette action, la banque réitère son engagement envers l'éducation financière, qu'elle considère comme un levier d'intensification relationnelle.

Attijari bank mène une action soutenant le secteur de la santé

Attijari bank et Attijari Leasing renouvellent leur engagement envers le secteur de la santé et soutiennent, pour la deuxième année consécutive, la caravane de santé pluridisciplinaire organisée par le Ministère de la Santé. Cette action a été menée au cours du mois de Mai dernier, en partenariat avec l'association « One Day One Dream », dans les gouvernorats de Nabeul, Gafsa, Tozeur, Kasserine et Gabès.

Participation d'Attijari bank à la 1^{ère} édition du forum « Compa Green 23 »

À l'occasion de la journée nationale et internationale de l'environnement, Attijari bank a sponsorisé la première édition du forum « Compa Green 23 ».

Une session de BtoB, destinée à des startups intégrant l'orientation sur l'économie verte, a été animée par les équipes de « Dar Al Macharii »,

Attijari bank mène une action citoyenne en partenariat avec « VISA » au profit des enfants de SOS

Village Siliana

Attijari bank continue à s'engager auprès de la société civile et mène une action citoyenne au profit de SOS Village Siliana.

Cette action a permis aux enfants de bénéficier d'une session d'éducation financière, à travers laquelle ils se sont familiarisés avec les moyens de paiement.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE DE TUNISIE
Siège social : 2, Rue de Turquie – 1001 Tunis

La BANQUE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2023.

(en K.Dinars)	Du 01/04/2023 au 30/06/2023	Du 01/04/2022 au 30/06/2022	juin-23	juin-22	Déc-22	Var
Produits d'exploitation bancaire	201 749	172 506	391 862	324 248	692 513	20,9%
Intérêts	148 298	116 879	290 266	224 708	491 158	29,2%
Commissions en produits	21 373	19 528	40 206	37 141	77 223	8,3%
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	32 078	36 099	61 390	62 399	124 132	-1,6%
Charges d'exploitation bancaire	85 965	63 615	164 849	119 793	268 655	37,6%
Intérêts encourus	83 538	61 948	160 725	116 885	260 677	37,5%
Commissions encourues	2 427	1 667	4 124	2 908	7 978	41,8%
Produit Net Bancaire	115 784	108 890	227 013	204 455	423 857	11,0%
Autres produits d'exploitation	481	277	595	382	1 205	55,7%
Charges opératoires	33 992	27 720	72 203	64 923	136 867	11,2%
Frais de personnel	23 894	18 185	52 054	46 554	99 437	11,8%
Charges générales d'exploitation	10 098	9 535	20 149	18 369	37 430	9,7%
Structure du portefeuille au bilan			1 170 598	1 033 245	1 116 641	13,3%
Portefeuille titres commercial			-	-	39 742	-
Portefeuille titres d'investissement			1 170 598	1 033 245	1 076 899	13,3%
Encours net des crédits ⁽¹⁾			5 406 425	5 139 513	5 299 344	5,2%
Encours des dépôts			5 537 730	4 989 926	5 305 679	11,0%
Dépôts à vue			1 914 406	1 740 342	1 757 543	10,0%
Dépôts d'épargne			1 862 656	1 704 748	1 756 102	9,3%
Dépôts à terme			1 760 668	1 544 836	1 792 034	14,0%
Emprunts et ressources spéciales au bilan			292 570	357 932	323 997	-18,3%
Capitaux propres apparaissant au bilan ⁽²⁾			1 130 984	1 040 267	1 040 267	8,7%

⁽¹⁾ L'encours des crédits fin Juin 2023 tient compte des provisions constituées durant la période

⁽²⁾ Compte non tenu du résultat de la période

**NOTES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE
ARRETES AU 30 JUIN 2023**

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS :

La BANQUE DE TUNISIE est un Etablissement de crédit au capital de 270.000.000 dinars. Elle est régie par la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Les indicateurs d'activité sont élaborés conformément aux normes comptables bancaires et aux règles définies par la Banque Centrale de Tunisie en matière de présentation de la situation comptable et des normes prudentielles définies par la circulaire n° 91-24.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les indicateurs d'activité de la BANQUE DE TUNISIE sont établis en application des principes comptables suivants :

2.1. Règle de constatation des intérêts et commissions :

Les intérêts et commissions sont comptabilisés conformément aux règles prévues par la Norme Comptable n°03 relative aux revenus.

2.1.1. La constatation des intérêts :

Les intérêts sont comptabilisés au compte de résultat à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé et du solde restant en début de chaque période.

L'engagement établi entre la banque et le bénéficiaire mentionne les règles de calcul de ces intérêts. Ainsi, les tableaux d'amortissement permettent à la banque de connaître d'avance le montant de ces intérêts. Lorsque le contrat prévoit que le montant des intérêts est indexé sur un indicateur quelconque (généralement le T.M.M.), la connaissance de cet indicateur permet à la banque d'effectuer des estimations fiables de ses revenus.

2.1.2. La constatation des commissions :

Les commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement. Ainsi, et conformément à la norme sectorielle n°24 :

- Si les commissions rémunèrent la mise en place de crédits (telles que les commissions d'étude), elles sont prises en compte lorsque le service est rendu ;
- Si les commissions sont perçues à mesure que le service est rendu (telles que les commissions sur engagements par signature), elles sont comptabilisées en fonction de la durée couverte par l'engagement.

2.2. Classification des titres et revenus y afférents :

Le portefeuille des titres est composé de :

Titres de transaction : ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.

Titres d'investissement : il s'agit des titres acquis avec l'intention de les détenir durablement. Ils sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, frais d'achat exclus.

Titres de placement : ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours présenté dans ces indicateurs est déterminé net des provisions constituées et affectées aux titres d'investissement.

Les revenus du portefeuille des titres sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des périodes. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont inclus dans la valeur des titres et constatés en résultat de la période. Les dividendes sont constatés dès le moment où le droit en dividendes est établi.

Les plus-values sur cession des actions sont comptabilisées dans le poste financier « solde en gains et pertes et correction des valeurs sur portefeuille d'investissement »

2.3. Règles de comptabilisation des opérations en devises :

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, ces indicateurs d'activités sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois concerné. Les gains et pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat de la période.

2.4. Encours des crédits :

L'encours des crédits est présenté compte tenu des créances rattachées et net des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses à la fin de chaque période.

2.5. Encours des dépôts :

Les dépôts de la clientèle sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

2.6. Emprunts et ressources spéciales :

Les ressources spéciales sont composées des fonds budgétaires et des lignes de crédits extérieures. Elles sont présentées compte tenu des dettes rattachées.

3. FAITS MARQUANTS A LA FIN DU 2^{EME} TRIMESTRE 2023 :

A la fin du 2^{ème} trimestre 2023, les indicateurs d'activité ont évolué comme suit :

- *Les crédits à la clientèle* (nets des provisions constituées) ont atteint **5.406.425** mille dinars au 30/06/2023 , contre **5.139.513** mille dinars au 30/06/2022, soit une augmentation de **+5,2%**.
- *Les dépôts de la clientèle* sont en croissance de **+11,0%** passant de **4.989.926** mille dinars au 30/06/2022 à **5.537.730** mille dinars au 30/06/2023. Cette croissance est générée essentiellement par l'augmentation des dépôts à terme de **+14%** et des dépôts à vue de **+10,0%**.
- *L'encours des ressources spéciales* a diminué de **-18,3%** passant de **357.932** mille dinars au 30 Juin 2022 à **292.570** mille dinars au 30 Juin 2023.
- *Les produits d'exploitation bancaire* ont augmenté de **+20,9%** pour atteindre **391.862** mille dinars au 30 Juin 2023 contre **324.248** mille dinars au 30 Juin 2022. Cette hausse concerne principalement les intérêts **+29,2%**.
- *Les charges d'exploitation bancaire* sont en hausse de **+37,6%** passant de **119.793** mille dinars à fin Juin 2022 à **164.849** mille dinars à fin Juin 2023.
- *Le Produit Net Bancaire* a atteint à la fin du 2^{ème} trimestre 2023 un montant de **227.013** mille dinars, contre **204.455** mille dinars à la fin du 2^{ème} trimestre 2022, soit une progression de **+11%**.
- *Les charges opératoires* ont augmenté de **+11,2%** pour atteindre **72.203** mille dinars au 30/06/2023 contre **64.923** mille dinars au 30/06/2022.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La Société Tunisienne de l'Air - TUNISAIR - publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2023.

Indicateurs d'activité	Note	Unité	2 ^{ème} TR 2023	2 ^{ème} TR 2022	1 ^{er} semestre 2023	1 ^{er} semestre 2022	2022 (provisoire)
Nombre de passagers transportés	1	Passager	638 218	527 948	1 150 453	939 860	2 171 341
<i>Régulier +supplémentaire</i>		<i>Passager</i>	633 743	521 217	1 145 863	932 601	2 148 321
<i>Charter +pèlerinage</i>		<i>Passager</i>	4 475	6 731	4 590	7 259	23 020
Nombre d'heures de vol Charter		Heures	2	158	9	192	445
Nombre d'heures de vol louées		Heures	1 802	1 084	2 105	1 602	1 704
Passagers -Kilomètres Transportés (PKT)		Milliers	1 041 934	831 219	1 906 917	1 461 018	3 377 492
Sièges-Kilomètres Offerts (SKO)		Milliers	1 438 764	1 132 918	2 581 362	1 972 429	4 547 239
Coefficient de remplissage		%	72%	73%	74%	74%	74,3%
Coefficient de chargement		%	67%	62%	68%	61%	64,2%
Tonnage Fret et poste		Tonne	1 356	1 232	2 469	2 295	4 277
Tonnes-kilomètres transportées		Tonne Kilomètre	92 083	88 512	179 238	164 246	360 395
Tonnes-kilomètres offertes		Tonne Kilomètre	136 892	142 829	264 950	269 927	561 399
Part du Marché	1	%	30%	28%	30%	30%	26,0%
Ponctualité Flotte (inférieure à 15 mn)		%	41,0%	51,0%	39,0%	47,0%	41,5%
Utilisation Flotte		Heures/jour/ avion	7,35	6,3	7,57	6,80	7,96
Recette moyenne / passager (vols réguliers)	2	Dinars	461	450	442	433	482
Recette moyenne / heures de vol (charters)		Dinars	15 626	15 320	15 626	15 320	17 622
Revenus du transport par catégorie	2 - 3	MD	369,699	298,424	658,788	521,477	1 262,087
<i>Activité régulière + supplémentaire</i>		<i>MD</i>	359,351	288,494	640,487	504,406	1 216,667
<i>Activité charter + pèlerinage*</i>		<i>MD</i>	2,145	3,164	2,449	3,796	20,235
<i>activité fret+poste*</i>		<i>MD</i>	8,20	6,77	15,85	13,27	25,186
Dépense assistance commerciale		MD	30,044	25,900	47,000	41,400	87,174
Dépenses Assistance Catering		MD	10,222	7,715	17,062	13,492	29,479
Redevances Aéroportuaires		MD	93,255	76,342	153,392	111,008	326,580
Loyer Avions		MD	14,000	6,140	29,095	11,310	30,534
Assurances Avions		MD	2,291	1,605	4,731	3,288	7,764
Dépenses d'entretien et réparation	4	MD	4,160	7,855	7,909	19,467	19,467
Dépenses Carburants		MD	98,266	118,751	193,451	177,856	438,990
Charges de personnel	1 - 5	MD	48,364	41,743	96,379	84,725	188,702
Amortissements Avions		MD	19,508	21,659	39,015	43,318	86,636
Effectif		Employé	3 155	3 215	3 155	3 215	3 280
Nombre d'avions en exploitation		Avion	29	27	29	27	29
<i>Avions Propriété de Tunisair</i>		<i>Avion</i>	18	18	18	18	18
<i>Avions en Leasing longue durée</i>		<i>Avion</i>	4	2	4	2	4
<i>Avions en Leasing financier</i>		<i>Avion</i>	7	7	7	7	7
Liquidité et équivalents de liquidité	4	MD	72,520	68,189	72,520	68,189	75,490
Endettement	4	MD	782,211	850,191	782,211	850,191	828,441
Charges Financières	4	MD	16,293	1,945	25,746	7,314	26,515
Redevances de leasing (principal)	4	MD	22,541	27,333	60,733	66,855	96,409
Produits financiers	4	MD	10,188	5,634	10,188	5,634	5,634

Remarques

Les chiffres de 2022 ont été mis à jour compte tenu des réalisations effectives.

Notes

(1) Les chiffres de ces rubriques sont réels pour les mois avril-mai et estimés pour le mois de juin 2023.

(2) La Recette Moyenne / passager (vols réguliers) est estimée sur une base hors taxes et redevances.

(3) Les revenus du transport incluent les redevances d'embarquement et de sécurité collectées.

(4) Les chiffres de ces rubriques sont présentés en terme de flux financiers (encaissements décaissements) à partir de sources extra-comptables.

(5) Salaires et charges salariales payés sur la période.

(6) Le nombre d'avions enregistrés dans le permis d'exploitant de Tunisair.

Analyses des indicateurs au 30 juin 2023:***1- Analyse de l'activité:***

Le second semestre 2023 a été caractérisé par l'introduction en exploitation de deux nouveaux appareils A320 qui ont contribué à l'amélioration de l'offre en terme de SKO de 31 %. En réponse à cette amélioration de l'offre, la demande, en terme de PKT a augmenté dans les mêmes proportions. Ainsi le coefficient de remplissage est resté stable à un niveau de 74% sur la période.

Sous l'effet de l'amélioration de l'activité, les revenus ont augmenté de 26%,

2- Evolution des charges:

Durant le second trimestre 2023, les charges ont évolué de la manière suivante:

Baisse des dépenses en carburant de 17% sous l'effet prix (-30,9% en moyenne de baisse pour le prix du Baril).

Augmentation des dépenses relatives aux redevances aéroportuaires de 22% et de l'assistance commerciale de 16%.

Augmentation des charges relatives aux loyers et assurances avions suite à l'acquisition de deux appareils en SLB.

Augmentation des règlements des charges financières suite à la restructuration de la dette (apurement de la situation des impayés) et sous l'effet de l'augmentation des taux d'intérêts.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

Siege social ; 5, Boulevard Maître Mohamed EL Béji Caid Essebsi Centre Urbain Nord 1082
Tunis,

La société de Fabrication des Boissons de Tunisie publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2023

	2° T 2023	2° T 2022	DU 01/01/23 AU 30/06/23	DU 01/01/22 AU 30/06/22	EXERCICE 2022*
--	--------------	-----------	----------------------------	----------------------------	-------------------

**CHIFFRES D'AFFAIRES HT
:(En DT)**

BOISSONS GAZEUSES LOCALES

	55 207 068,195	54 947 449,217	92 627 664,316	81 523 962,081	178 655 670,311
BOISSONS GAZEUSES A L'EXPORT	7 017 146,140	8 083 975,393	11 841 905,795	15 473 517,187	28 484 384,174
BIERE LOCALE	136 534 728,094	112 968 679,518	227 385 557,954	221 198 919,939	552 925 807,411
BIERE A L'EXPORT	1 933 975,197	190 931,380	4 371 289,964	1 606 237,912	7 697 888,295
AUTRES	9 585 961,329	10 532 964,566	21 296 975,455	20 598 648,329	45 365 452,508
	210 278 878,955	186 724 000,074	357 523 393,484	340 401 285,448	813 129 202,699

VENTES :BOISSONS GAZEUSES EN
CAISSE

	6 238 626	6 937 399	10 631 731	10 699 865	22 622 004
BIERE EN HL	421 324	370 065	719 776	747 454	1 856 254

PRODUCTIONS : (EN HL)

BOISSONS GAZEUSES

	366 849	395 274	613 198	628 789	1 283 129
BIERE	413 773	389 158	790 322	841 321	1 892 283

INVESTISSEMENTS : (En DT)IMMOBILISATIONS
INCORPORELLES

	39 695,539			39 695,539	175 230,439
TERRAINS	52 500,000			52 500,000	52 500,000
GENIE CIVIL	1 444 096,796	1 539 246,576	1 848 583,718	2 247 573,918	4 152 279,860
MATERIEL	3 530 161,589	2 464 600,049	3 898 712,949	16 672 488,970	24 947 716,838
EMBALLAGES	5 221 236,224	3 760 188,728	6 904 731,704	8 039 464,077	11 846 766,884
	10 195 494,609	7 856 230,892	12 652 028,371	27 051 722,504	41 174 494,021

ENDETTLEMENTS : (En DT)CREDITS BANCAIRES A LONG
TERME

CREDITS BANCAIRES A COURT TERME					
SOLDE COMPTABLE BANCAIRE			190 933 643,557	157 159 583,447	324 575 477,710

*Ces chiffres ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire du 16/05/2023.

1) BASES RETENUES :

Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs financiers du deuxième trimestre 2023 sont issues de notre comptabilité.

2) CHIFFRES D'AFFAIRES :

- Le chiffre d'affaires local des boissons gazeuses hors taxes est passé de 54 947 449 dinars à 55 207 068 dinars enregistrant une augmentation de 0,47%.
- Le chiffre d'affaires hors taxes des boissons gazeuses à l'export est passé de 8 083 975 dinars à 7 017 146 dinars soit une diminution de 13,20%.
- Le chiffre d'affaires hors taxes de la bière locale est passé de 112 968 680 dinars à 136 534 728 dinars soit une augmentation de 20,86%.
- Le chiffre d'affaires hors taxes de la bière sans alcool à l'export est passé de 190 931 dinars à 1 933 975 dinars soit une augmentation de 912,92%

3) VENTES EN VOLUME :

- Les quantités de boissons gazeuses vendues sont passées de 6 937 399 caisses à 6 238 626 caisses soit une diminution de 10,07%.
- Les quantités de bières vendues sont passées de 370 065 hectolitres à 421 324 hectolitres soit une augmentation de 13,85%.

4) PRODUCTIONS :

- La production des boissons gazeuses est passée de 395 274 hectolitres à 366 849 hectolitres soit une diminution de 7,19%.
- La production de la bière est passée de 389 158 hectolitres à 413 773 hectolitres soit une augmentation de 6,33%.

5) LES INVESTISSEMENTS :

- Les investissements de la période sont composés essentiellement de l'achat de matériel d'emballages à consigner (casiers et bouteilles).

6) ENDETTEMENT :

- Les soldes comptables bancaires sont composés des soldes au 31/12/2022 et des montants de recouvrement auprès des clients et des dividendes reçus déduction faite des paiements des impôts, des salaires et des fournisseurs.

NB : La production et les ventes des boissons gazeuses auraient dû être plus importants n'eut été la pénurie du sucre et du CO2.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES - SIAME
Siège social : ZI 8030 GROMBALIA.

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Électriques -SIAME- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2023.

Chiffres En DT

<i>Indicateur</i>	<i>2ème trimestre 2023</i>	<i>2ème trimestre 2022</i>	<i>Du début de l'ex 2023 à la fin du 2ème trim 2023</i>	<i>Du début de l'ex 2022 à la fin du 2ème trim 2022</i>	<i>Exercice 2022</i>
Revenus (Marché local)	7 421 983	3 476 604	13 469 285	11 528 024	19 003 225
Revenus (Marché de l'export)	4 038 085	3 128 585	6 570 523	4 570 496	8 416 060
<i>Total des Revenus</i>	<u>11 460 068</u>	<u>6 605 189</u>	<u>20 039 808</u>	<u>16 098 520</u>	<u>27 419 285</u>
<i>Production</i>	<u>9 407 360</u>	<u>8 236 115</u>	<u>16 397 010</u>	<u>17 995 637</u>	<u>34 006 807</u>
Investissements matériels	110 600	120 035	228 500	326 475	641 811
Investissements immatériels	559 144	8 854	612 742	9 728	415 870
Investissements financiers	0	0	133 000		1 200 000
<i>Total des Investissements</i>	<u>669 744</u>	<u>128 890</u>	<u>974 242</u>	<u>336 204</u>	<u>2 257 681</u>
Encours dettes à moyen et long terme	2 020 255	2 855 144	2 020 255	2 855 144	2 437 898
Encours dettes à court terme	23 236 689	12 946 814	23 236 689	12 946 814	20 834 655
<i>Total endettement bancaire</i>	<u>25 256 944</u>	<u>15 801 958</u>	<u>25 256 944</u>	<u>15 801 958</u>	<u>23 272 553</u>

1) Ces indicateurs ont été calculés ainsi :

- Revenus : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Production : selon la formule (*Revenus de la période – Stock initial PF et encours + Stock final PF et encours*)
- Endettement : tel qu'il ressort des données comptables arrêtées en fin de période.
- Investissements : tels qu'ils ressortent des données comptables arrêtées en fin de période.
- Les chiffres de l'exercice 2022 sont définitifs et audités.
- Les chiffres de la période de 2023 restent provisoires et non audités.
-

2) Commentaire des indicateurs :**2-1 Chiffre d'affaires**

Les revenus de la SIAME ont atteint au terme du deuxième trimestre de l'année en cours, la somme de 20 040 KTND contre 16 099 KTND durant la même période de l'année 2022, soit une augmentation de 3 941 ou 24.5%, l'évolution du Chiffre d'Affaires durant le premier semestre de l'année en cours, s'explique par :

- Augmentation des ventes sur le Marché Local de +1 941 KTND, soit +16.8%. Cette augmentation s'explique par :

- Progression des ventes sur le Marché Local Privé de +2 628 KTND, soit +26.0 %.
- Baisse des ventes à la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz « STEG », de -687 KTND, par rapport à celles réalisées durant les six premiers mois de l'exercice 2022, soit -48.0%.

- Fort accroissement des ventes à l'export de +43.8%, passant ainsi de 4 571 KTND au 30 Juin 2022 à 6 571 KTND au terme du premier semestre de l'année en cours, soit une évolution de + 2000 KTND.

2-2 Investissements

Les investissements réalisés au terme du premier semestre de l'année 2023, s'élèvent à 974 KTND contre 336 KTND durant la même période de l'année 2022, soit une évolution de +638 KTND ou +189.8%.

Les investissements entrepris au terme du premier semestre 2023 se détaillent comme suit :

- Investissement matériel pour un montant de 228 KTND.
- Investissement immatériel pour un montant de 613 KTND.
- Investissement Financier pour un montant de 133 KTND.

2-3 Endettement

L'endettement bancaire de la SIAME a enregistré au terme du premier semestre 2023, une augmentation de 1984 KTND par rapport à son niveau au 31/12/2022, soit +8.5%, passant ainsi, de 23 272 KTND au 31/12/2022 à 25 257 KTND au 30/06/2023. L'évolution de l'endettement au 30/06/2023 s'explique par l'augmentation de l'encours clients conséquence directe de l'évolution du Chiffre d'Affaires.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « S.P.D.I.T. - SICAF »

Siège Social : 5, Boulevard Béji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082 TUNIS

La Société de Placement & de Développement Industriel & Touristique -SPDIT SICAF-, publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2023.

INDICATEURS TRIMESTRIELS D'ACTIVITE ARRETES AU 30 JUIN 2023					
SPDIT-SICAF					
REVENUS	Solde en DT				
	2ème Trim 23	2ème Trim 22	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dividendes (1)	3 652 949	2 743 547	19 899 292	18 656 750	18 665 355
Dividendes des participations non cotées	276 531		16 517 990	15 759 132	15 760 552
Dividendes des placements cotés	3 376 419	2 743 547	3 381 303	2 897 618	2 904 803
Plus values de cessions	95 471	369 723	419 209	779 328	1 662 964
Plus values sur cession des autres participations non-cotées (2)	1 433	367 674	166 088	776 959	1 655 695
Plus values sur cession des actions SICAV	94 038	2 049	119 899	2 369	7 269
Plus values sur cession des placements cotés	0	0	133 222		
Revenus des placements (3)	1 297 301	519 664	2 157 953	918 912	2 037 861
Autres produits d'exploitation	49 447	50 145	101 718	101 016	105 689
Reprises de provisions antérieures	197 326	445 275	363 632	926 158	1 200 037
Reprise des provisions sur titres cotés en bourse (4)	197 326	445 275	363 632	926 158	510 989
Reprise des provisions sur titres de participations					689 048
Reprise des provisions pour risques et charges					
Commissions et charges assimilées	22 128	21 355	33 118	31 678	55 791
Moins values sur cessions de titres	3	13 591	4 147	13 591	13 591
Dotations aux provisions pour dépréciation de titres	-163 682	-14 343	20 189	41 481	129 293
Dépréciation de titres cotés (5)	-163 682	-14 343	20 189	41 481	129 293
Dépréciation de titres de participations					
Immobilisations financières	-	-	23 557 980	23 550 629	23 314 368
Participations Groupe	-	-	14 456 194	13 853 456	14 136 765
Participations Hors Groupe	-	-	2 941 000	2 941 000	2 941 430
Autres actions cotées	-	-	4 228 529	4 228 529	4 228 529
Emprunts obligataires	-	-	2 000 000	2 500 000	2 000 000
Autres participations	-	-	12 545	27 645	7 645
Placements et autres actifs financiers	-	-	29 055 865	18 048 223	18 949 212
Prises de participations de la période	-	-	322 909		1 283 739
Cessions de participations de la période	-	-	10		520 000
Créances rattachées aux immobilisations financières	-	-	1 486	1 486	1 486
Liquidités et équivalents de liquidités	-	-	40 517 393	41 258 737	44 053 526
Total des actifs	-	-	80 960 783	76 566 813	79 152 940
Faits saillants:					
(1) les dividendes reçus ont enregistré une bonne performance qu'ils proviennent de nos participations non cotées que de nos placements cotés.					
(2) La baisse provient du fait que nos placements sous forme de Pension Livrée ont été remplacés par d'autres types de placements.					
(3) L'amélioration de nos revenus de placement est due au double effet de volume et de taux.					
(4) La baisse des reprises de provisions sur titres cotés en bourse s'explique par le fait que l'amélioration des cours boursiers pendant le 2ème trimestre 2023 a été moins bonne que celle de 2022.					
(5) La baisse des dotations s'explique par l'amélioration des cours boursiers de certaines valeurs constituant notre portefeuille coté.					
Commentaire:					
L'élaboration des chiffres ci-dessus a été faite sur la base comptable de la société. Les chiffres au 31/12/2022. ont été approuvés par l'AGO tenue le 6 avril 2023.					

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023. Il doit être également accompagné par les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire « ATL 2023-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/05/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **05/07/2023** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,9%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 40MD susceptible d'être porté à 60MD divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 03/08/2023 et clôturées, sans préavis, au plus tard le 16/10/2023.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 16/10/2023, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le 16/10/2023, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 02/11/2023 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03/08/2023** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 348MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 70MD par des emprunts obligataires, 30MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2023-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2028** pour la catégorie A et le **16/10/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2024** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2024** pour la catégorie A et le **16/10/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,7%** l'an pour la catégorie A et de **10,9%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans dont deux années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,640** années et elle est de **4,044** années pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **18 Octobre 2022** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable
- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **06/07/2023**, la note provisoire à long terme « **BBB+(EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**» objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de

dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/07/2023** sous le n°**23-1104**, du document de référence « **ATL 2023** » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2023** sous le n° **23-003**, des indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs aux 2ème et 3ème trimestres 2023 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement, au plus tard le 20/07/2023, le 20/10/2023 et le 31/08/2023

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/04/2023 et le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société Magasin Général -SMG-

Société Anonyme au capital de 11 481 250 dinars divisé en 11 481 250 actions
de nominal 1 dinar entièrement libérées
Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Magasin Général de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Magasin Général tenue le **17/03/2023** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **5 218 750** dinars pour le porter de **11 481 250** dinars à **16 700 000** dinars et ce, par l'émission de **5 218 750** nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 1 dinar à souscrire en numéraire à raison de **cinq (5) nouvelles pour onze (11) anciennes**, au prix d'émission de **10 dinars** chacune, soit 9 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} janvier 2023**.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- ✓ Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les trois quart ($\frac{3}{4}$) du montant de l'augmentation envisagée ;
- ✓ Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- ✓ Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration tenu le **27/03/2023** a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital envisagée :

- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les $\frac{3}{4}$ au moins de l'augmentation proposée.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- optimiser la structure financière en renforçant les fonds propres ;
- financer les futurs projets d'investissement à travers un plan de redressement stratégique ;
- améliorer la trésorerie.

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de la société Magasin Général sera augmenté de **5 218 750** dinars par souscription en numéraire et émission de **5 218 750** actions nouvelles.

- Prime d'émission : 9 dinars
- Prix de souscription : 10 dinars
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de **10 dinars** par action, soit 1 dinar de valeur nominale et 9 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à **raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Magasin Général ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à **raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**, et ce du **15/05/2023** au **14/07/2023 inclus***.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **20/07/2023** au **21/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du **27/07/2023** au **31/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 3 914 063 dinars, correspondant à 3 914 063 actions).

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Magasin Général exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 9 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°01001020119202286380 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/07/2023 à 14H** à AFC, intermédiaire en Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par AFC), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits par AFC, intermédiaire en Bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1^{er} janvier 2023**.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la Société Magasin Général sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les **11 481 250** actions anciennes composant le capital actuel de la Société Magasin Général inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **15/05/2023**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **5 218 750** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus***. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNA9223GXRC4» durant la période de souscription préférentielle soit **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus***.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNSGMJ2RHKP1» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Registre des actionnaires

Le registre des actionnaires est tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1100 en date du 17/04/2023, sera mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la Société Magasin Général (28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis), de l'AFC (Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2) et sur le site internet du CMF (www.cmf.com.tn).

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2023 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023, le 20/07/2023 et le 30/04/2023.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	113,381	113,399
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	157,017	157,050
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	130,186	130,209
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	141,302	141,327
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	135,742	135,768
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	137,690	137,718
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	130,304	130,324
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,412	52,421
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,134	38,142
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	129,884	129,909
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	114,217	114,236
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	113,829	113,852
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,152	20,156
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	138,223	138,249
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	135,507	135,518
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,050	13,052
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	193,425	193,462
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,939	12,941
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	109,699	109,721
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	113,108	113,138
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,781	15,784
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,121	2,125
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,056	70,064
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	150,248	150,327
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	114,160	114,336
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	121,174	121,194
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	161,422	161,684
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	598,291	598,926
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	156,846	157,152
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	193,148	192,941
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	107,856	108,296
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,982	145,015
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	175,795	175,852
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	162,864	163,118
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,872	25,918
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,967	101,973
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,073	1,074
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,082	1,083
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 519,123	2 522,907
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	159,630	159,805
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	257,982	257,023
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,272	3,263
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,912	2,904
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	58,603	59,317
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,413	1,414
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,301	1,295
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,308	1,302
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,872	15,796
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	12,319	12,208
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,680	15,598
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 000,000	5 000,000
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	97,557	98,069
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,313	1,306

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	109,716	109,737	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	99,283	99,298	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	105,964	105,983	
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	103,560	103,578	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	104,633	104,653	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	108,810	108,827	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAL	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	105,009	105,029	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	102,518	102,540	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	105,558	105,578	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	106,446	106,467	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	104,740	104,758	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	104,256	104,276	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	102,817	102,837	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,423	106,434	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	103,057	103,075	
71 AL HEADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	100,774	100,779	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	107,045	107,061	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	102,694	102,710	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	112,490	112,507	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	104,403	104,421	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	108,623	108,652	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	103,277	103,305	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	107,329	107,513	
SICAV MIXTES								
79 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	64,946	64,972	
80 SICAV BNA	BNA CAPITAL	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	112,669	112,813	
81 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,836	17,841	
82 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	329,536	329,686	
83 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 263,177	2 263,682	
84 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,661	70,667	
85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,385	55,400	
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	107,950	107,957	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,547	11,557	
88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,218	16,292	
89 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,634	18,654	
90 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,945	15,976	
91 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
92 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	106,650	106,466	
93 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	87,077	86,940	
94 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	91,546	91,376	
95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	103,948	104,059	
96 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	102,428	102,894	
97 FCP SMART CEA***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	-	10,448	11,892	11,940	
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	105,993	106,122	
99 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	4,904	155,152	160,017	160,308	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	99,989	100,013	
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,558	126,68	
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	155,266	155,321	
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	205,218	204,110	
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	189,596	189,232	
105 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	181,037	180,987	
106 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,844	25,728	
107 MAC AL HOUIDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,612	155,572	
108 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 390,407	10 409,318	
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	157,995	157,309	
110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	103,691	100,555	
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	5 015,149	5 012,171	
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,897	10,842	
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAL	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	172,820	173,084	
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 896,621	11 834,397	
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 677,845	10 688,208	
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 290,463	10 309,902	
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 167,050	10 186,515	
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 031,455	10 050,678	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	127,956	128,105	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 057,456	1 055,907	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
(Marché Principal)**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 1080 TUNIS-	- 71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 12/07/2023, la société Advanced e-Technologies « AeTECH » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres, et
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

1-Les résolutions adoptées,

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que tous les actionnaires présents ou représentés réunissent (75,44%) du capital social ratifie en conséquence le délai et le mode de convocation de la présente réunion, qui n'entachent en rien les intérêts des actionnaires, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion individuel du conseil d'administration de la société AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve les états financiers individuels, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan individuel de 8 994 147Dinars avec un bénéfice net comptable individuel de 3 150 522Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial individuel du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles 200 et suivants, et 475 du code des sociétés commerciales, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport de gestion consolidé du conseil d'administration du groupe AeTECH pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve ledit rapport, tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 approuve les états financiers consolidés, tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte pour ledit exercice, un total bilan consolidé de 6 602 871Dinars avec une perte nette consolidée de 391 079Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice 2022 au poste « Résultats reportés ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, fixe l'allocation d'une somme annuelle de trois mille (3000) Dinars net d'impôt à chacun des administrateurs en fonction à titre des jetons de présence. Cette somme sera versée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe, sur proposition du Conseil d'Administration, la rémunération du comité permanent d'audit à 250DT Net d'impôt par membre et par séance.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve à l'ensemble des administrateurs en fonction pour leur gestion pendant l'exercice clos au 31/12/2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Onzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2- Le bilan après affectation du résultat comptable,

Arrêté au 31 décembre 2022
(exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	31-déc	
		2022	2021
Actifs Non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		453 398	453 398
Amt : Immobilisations incorporelles		(443 221)	(440 309)
		10 177	13 089
Immobilisations corporelles		2 173 233	2 165 774
Amt : Immobilisations corporelles		(2 015 009)	(1 947 711)
		158 224	218 063
Immobilisations financières		4 012 565	273 565
Prov : Immobilisations financières		(237 038)	(237 038)
		3 775 527	36 527
Total des actifs immobilisés		3 943 928	267 679
Total des actifs non courants		3 943 928	267 679
Actifs courants			
Stocks		1 162 049	1 223 373
Prov : Stocks		(646 609)	(600 968)
		515 440	622 405
Clients et comptes rattachés		5 355 446	4 998 213
Prov : Clients et comptes rattachés		(1 796 007)	(1 739 639)
		3 559 439	3 258 573
Autres actifs courants		1 067 980	1 193 924
Prov : Autres actifs courants		(100 292)	(100 292)
		967 688	1 093 632
Liquidités et équivalents de liquidités		7 653	31 063
Total des actifs courants		5 050 219	5 005 673
Total des actifs		8 994 147	5 273 352

Arrêté au 31 décembre 2022
(exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et Passifs	Notes	31-déc	
		2022	2021
<u>Capitaux propres</u>			
<i>Capital social</i>		2 223 334	2 223 334
<i>Réserve légale</i>		164 000	164 000
<i>Prime d'émission</i>		2 916 670	2 916 670
<i>Modification comptables</i>		(340 637)	0
<i>Résultats reportés</i>		(10 479 858)	(10 099 274)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(5 516 492)	(4 795 270)
Résultat de l'exercice		3 150 522	(380 585)
Total des capitaux propres		(2 365 970)	(5 175 854)
<u>Passifs</u>			
Passifs non courants			
<i>Provision pour risques et charges</i>		53 821	75 821
<i>Emprunts et dettes assimilées</i>		820 683	962 024
<i>Autres passifs non courants</i>		762 309	620 710
Total des passifs non courants		1 636 813	1 658 555
Passifs courants			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>		1 820 938	1 959 177
<i>Autres passifs courants</i>		3 984 078	3 493 047
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>		3 918 288	3 338 428
Total des passifs courants		9 723 304	8 790 652
Total des passifs		11 360 117	10 449 207
Total des capitaux propres et des passifs		8 994 147	5 273 352

3- L'état d'évolution des capitaux propres,

	Capital Social	Réserves légales	Résultat reporté	Prime d'émission	Modifications comptables	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2022	2 223 334	164 000	- 10 479 858	2 916 670	- 340 637	3 150 522	- 2 365 969
Affectation Résultat individuel AGO du 12/07/2023			3 150 522			-3 150 522	
Total des capitaux propres au 31/12/2022 après affectation des résultats	2 223 334	164 000	- 7 329 336	2 916 670	- 340 637	-	- 2 365 969

4- La liste des membres du Conseil d'administration.

Administrateur	Date d'expiration du mandat actuel	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
Mr Zoubeir CHAIEB	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Président du Conseil d'Administration d'AeTECH	Gérant de la société ECOTECH immobilière Gérant de la société Advanced e-Services (SARL)
Mr. Mongi CHAIEB	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Directeur Général de la société AeTECH	Gérant de la société Tuniphone (SARL)
Mr. Jamel CHAIEB	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur de la société AeTECH	Retraité
Représentant de STB SICAR	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur de la société AeTECH	Cadre supérieur à la STB SICAR
Mme. Hajer MASMOUDI	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur de la société AeTECH	Cadre supérieur à la STB INVEST
Mr. Ahmed Bahri	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur indépendant de la société AeTECH	Ingénieur électromécanique
Mr. Kamel LOUHAICHI	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur indépendant de la société AeTECH	Ingénieur
Mr.Lotfi AIDLI	Après approbation des EF de l'exercice 2024	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires de la société AeTECH	Retraité

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

Société Advanced e-Technologies « AeTECH »

Siège social : Z.I Ariana Aéroport 03 rue des Métiers Charguia II 2035 Tunis Carthage

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 12/07/2023, la société Advanced e-Technologies « AeTECH » publie ci-dessous les résolutions adoptées :

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire constate que tous les actionnaires présents ou représentés réunissent (75,44%) du capital social ratifie en conséquence le délai et le mode de convocation de la présente réunion, qui n'entachent en rien les intérêts des actionnaires, ainsi que ceux relatifs à la communication des documents y afférents et déclare la régularité de la présente Assemblée pour statuer sur son ordre du jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire ratifie la décision du Conseil d'Administration relative à la valorisation du fonds de commerce de l'activité Distribution pour une valeur de 3 751 000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire prend acte de la décision du conseil d'administration et décide la continuité d'exploitation de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF
Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 Juin 2023, la société Placement de Tunisie SICAF publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

♦ **Les résolutions adoptées**

Résolution n°1 :

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration ainsi que des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 qui font ressortir un résultat bénéficiaire de 3 168 627,077 Dinars ainsi que les conventions mentionnées dans le rapport spécial.

Elle donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2022.

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°2 :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat positif de l'exercice 2022 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration à savoir :

Bénéfice de l'exercice	3 168 627,077 Dinars
+ Report à nouveau	<u>2 294 955,413</u> Dinars
Total	5 463 582,490 Dinars
- Dividendes à distribuer	2 500 000,000 Dinars
- Report à nouveau ex 2022	2 963 582,490 Dinars

Le dividende sera mis en paiement à raison de 2,500 Dinars par action à partir du 11 juillet 2023.

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°3 :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une période de trois ans les mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur Khaled FEKIH ;
- Monsieur Selim RIAHI ;
- La Banque de Tunisie ;
- La Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE.

Ces mandats prendront fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2025.

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°4 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat du cabinet FINOR, représenté par M. Fayçal Derbel, en tant que commissaire aux comptes pour une durée de trois ans. Ce mandat prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice de 2025.

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°5 :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le montant des jetons de présence alloués aux Administrateurs à vingt-quatre mille Dinars (24.000,000 D). Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Résolution adoptée à l'unanimité

Résolution n°6 :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne pouvoir à toute personne désignée par le Directeur Général à l'effet d'accomplir toute formalité nécessaire.

Résolution adoptée à l'unanimité

♦ Le bilan après affectation du résultat comptable

Bilan Après Répartition
Exercice clos le 31/12/2022
(Unité = en Dinars)

	En. TND	déc.-22	déc.-21
Immobilisations financières		12.268.071	12.340.733
Placements et autres actifs financiers		5.003.034	7.030.325
Moins : Provisions		(329.360)	(567.428)
Autres actifs		1.263.420	147.767
Liquidités et équivalent de liquidités		9.011	20.483
Total des Actifs		18.237.176	18.971.880
Capital social		10.000.000	10.000.000
Réserves		2.713.591	2.713.591
Résultats reportés		2.963.582	2.294.955
Sous-Total capitaux propres		15.677.173	15.008.546
Autres passifs		2.560.003	3.963.334
Sous-Total Passifs		2.560.003	3.963.334
Total Capitaux propres et passifs		18.237.176	18.971.880

♦ **L'état d'évolution des capitaux propres,**

Tableau des mouvements des capitaux propres
Exercice clos le 31/12/2022

En. TND	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Réserves à régime spécial	Autres Réserve	Résultat Reportés	Résultat de l'exercice	Totaux
Capitaux propres Avant affectation	10.000.000	1.000.000	340.000	0	1.373.591	2.294.955	3.168.627	18.177.175
Résultat distribuable						(2.294.955)	2.294.955	0
Réserves légales								0
Réserves ordinaires								0
Distribution dividendes							(2.500.000)	(2.500.000)
Report à nouveau						2.963.582	(2.963.582)	0
Réserves à régime spécial								0
Capitaux propres Après affectation	10.000.000	1.000.000	340.000	0	1.373.591	2.963.582	0	15.677.175

♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

MEMBRES	MANDAT	QUALITE	PRINCIPALE ACTIVITE	MANDAT D'ADMINISTRATEUR DANS D'AUTRES SOCIETES
ZOUHEIR HASSEN	2021-2023	Président du Conseil	Directeur Général Adjoint de la Banque de Tunisie	Administrateur Société de Bourse de Tunisie -SBT- Administrateur Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE Administrateur BTSICAR Administrateur SPPI SICAR
BANQUE DE TUNISIE	2023-2025	Administrateur	Banque Universelle	Placements de Tunisie SICAF La Foncière les Oliviers SA Sté de Promotion et de Financement Touristique CARTHAGO La Générale de Participations de Tunisie SICAF -GPT SICAF- Société Club Aquarius Nabeul Transport de Fonds de Tunisie - TFT - Société de Bourse de Tunisie -SBT- BT SICAR Sté de Participation & de Promotion des Investissements SPPI SICAR Compagnie d'Assurances et de Réassurances ASTREE Société Pôle de Compétitivité de Bizerte -SPCB- La Générale Immobilière de Tunisie SA INSTITUT TUNIS DAUPHINE AIR LIQUIDE TUNISIE AIR LIQUIDE TUNISIE Services Société Monétique Tunisie -SMT Société Pôle de Compétitivité Monastir El Fejja -MFC PÔLE- Parc d'Activité Economique de Bizerte Société Polyclinique le Bardo -SA- Société Interbancaire de Télécompensation -SIBTEL- Société Tunisienne de Garanties -SOTUGAR- Inter Bank Services IBS Compagnie Générale des Salines de Tunisie -MAREALBE- Direct Phone Service International Information Développement
SELIM RIAHI	2023-2025	Administrateur	PDG des entités du Groupe RIAHI	Administrateur UBCI Administrateur SPDIT Sicaf
DELTA FINANCES	2012-2024	Administrateur	Société d'Investissement Capital Fixe	-
KHALED EL FEKIH	2023-2025	Administrateur	Gérant du bureau d'ingénierie EUREKA PDG société Grand Moulins de Nabeul	Président du Conseil d'Admin de la Sté Néapolis Immobilière Président du Conseil d'Admin de la Sté EL AMEL de micro-crédits Administrateur SICAV RENDEMENT
ASTREE	2023-2025	Administrateur	Société d'Assurance et de Réassurance	Administrateur Banque de Tunisie Administrateur Générale de Participation de Tunisie GPT Sicaf Administrateur Sté de Bourse de Tunisie Administrateur SCET Tunisie Administrateur Société de Développement de l'Assurance Administrateur la Générale Immobilière de Tunisie Administrateur St de Gestion et de Développement Immobilière et de Participation Administrateur Sté Tunisienne d'Assurances AL AMANA TAKAFUL Administrateur Pôle de Compétitivité de Bizerte Administrateur SICAV CROISSANCE Administrateur SICAV RENDEMENT

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

STEG International Services

Siège Social : Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046. Les Berges du Lac. Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 Juillet 2023, la société STEG International Services publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées ;
 - ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
 - ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
 - ♦ La liste des membres du Conseil d'administration.
-
- ♦ **Les résolutions adoptées ;**

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer :

- *Monsieur Ahmadi BECHIR en tant qu'Administrateur permanent représentant les petits porteurs de titres pour un mandat de 3 ans s'achevant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2025.*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, du Rapport Général des Commissaires aux Comptes et les explications fournies, approuve dans leur intégralité et sans réserves, le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les Etats Financiers de l'exercice clos au 31/12/2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes de l'exercice 2022 relatif aux opérations réglementées régies par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, prend acte dudit rapport et approuve dans leur intégralité et sans réserves les opérations et les conventions réglementées qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Quatrième Résolution :

Conformément aux termes de l'article 34 des statuts de la Société et l'article 287 du Code des Sociétés Commerciales et sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve à l'unanimité, l'affectation du résultat de l'exercice 2022 comme suit :

✓ Résultat reporté avant affectation du résultat	3 510 690 Dinars
✓ Résultat bénéficiaire 2021 (après dotation des provisions)	2 440 162 Dinars
✓ Résultat disponible	5 950 852 Dinars
✓ Bénéfices distribuables	5 950 852 Dinars
✓ Dividendes à servir (un dividende par action fixé à 0,3 DT)	1 500 000 Dinars
✓ Report à nouveau après affectation du résultat	4 450 852 Dinars

Le dividende par action est fixé à 0,3 DT (trois cent millimes) et sera mis en paiement le 10 Octobre 2023 par la BTK Conseil.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Cinquième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de donner quitus entier et sans réserves aux membres du Conseil d'Administration de la société « STEG INTERNATIONAL SERVICES » et à sa Direction Générale au titre de la gestion de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide à l'unanimité de fixer :

- *Le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2022 à 5 000 DT Bruts par Administrateur ;*
- *Le montant des jetons de présence à allouer aux membres du comité permanent d'audit à 1 000 DT Bruts par Membre et ce à compter de l'exercice 2023.*

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal de la société ou à son mandataire tous pouvoirs pour effectuer tout dépôt et remplir toutes formalités de publicités légales et d'enregistrement se rapportant au présent procès-verbal ou à un extrait de ce dernier.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	4	1 140 853	1 070 093
	Moins : amortissements		-1 053 486	-975 967
			87 367	94 126
	Immobilisations corporelles	4	19 830 823	19 020 737
	Moins : amortissements		-6 589 510	-5 302 900
			13 241 313	13 717 837
	Immobilisations financières	5	6 748 368	8 936 697
	Moins : provisions		-9 188	-9 188
			6 739 180	8 927 509
	Total des actifs immobilisés		20 067 860	22 739 472
	Autres actifs non courants		-	-
	Total des actifs non courants		20 067 860	22 739 472
ACTIFS COURANTS	Stocks	6	74 107 231	35 816 785
	Moins : provisions		-	-
			74 107 231	35 816 785
	Clients et comptes rattachés	7	124 065 989	111 472 966
	Moins : provisions		-9 157 161	-8 664 954
			114 908 828	102 808 012
	Autres actifs courants	8	43 279 594	29 381 596
	Placements et autres actifs financiers	9	197 166	6 615 481
	Liquidités et équivalents de liquidités	10	28 301 623	35 236 583
		Total des actifs courants		260 794 442
	TOTAL DES ACTIFS		280 862 302	232 597 929



BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (après affectation du résultat comptable)

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		50 000 000	50 000 000
Réserves		16 000 000	16 000 000
Subventions d'investissement		2 625	3 125
Résultats reportés		4 450 852	3 510 690
Total des capitaux propres après affectation	11	70 453 477	69 513 815
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	12		5 450 823
Provisions	13	4 858 824	6 284 340
Total des passifs non courants		4 858 824	11 735 163
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	36 764 064	25 161 310
Autres passifs courants	15	134 598 905	117 658 835
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	34 187 032	8 528 806
Total des passifs courants		205 550 001	151 348 951
Total des passifs		210 408 825	163 084 114
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		280 862 302	232 597 929

♦ L'état d'évolution des capitaux propres,

	Capital social	Réserves légales	Réserves extraordinaires	Résultats reportés	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
solde au 31/12/2021 après affectation	50 000 000	5 000 000	11 000 000	3 510 690	3 125	-	69 513 815
Amortissement Subvention d'investissement					-500		-500
Résultat 2022						2 440 162	2 440 162
solde au 31/12/2022 avant affectation	50 000 000	5 000 000	11 000 000	3 510 690	2 625	2 440 162	71 953 477
Affectation résultat 2022				2 440 162		-2 440 162	-
Dividendes à servir				-1 500 000			-1 500 000
solde au 31/12/2022 après affectation	50 000 000	5 000 000	11 000 000	4 450 852	2 625	-	70 453 477

♦ La liste des membres du Conseil d'administration.

<i>Actionnaire</i>	<i>Prénom et Nom</i>	<i>Mandat</i>	<i>Nomination AGO n°</i>	<i>Date AGO</i>	<i>Date début mandat</i>	<i>Exercices</i>	<i>Date fin</i>	<i>Fonctions principales exercées actuellement</i>	
STEG	Adel BEN LASSOUAD	1er mandat	AGO 12	15/11/2018	15/11/2018	2016/2017/2018	AGO statuant sur l'exercice 2018	Directeur chargé de la direction centrale finance et comptabilité à la STEG	
		2ème mandat	AGO 13	27/11/2019	27/11/2019	2019/2020/2021	AGO statuant sur l'exercice 2021		
		3ème mandat	AGO 17	30/06/2022	30/06/2022	2022/2023/2024	AGO statuant sur l'exercice 2024		
	Hichem ANENE	1er mandat	AGO 14	27/11/2019	27/11/2019	2019/2020/2021	AGO statuant sur l'exercice 2021		PDG de la STEG et PCA de STEG-IS
		2ème mandat	AGO 17	30/06/2022	30/06/2022	2022/2023/2024	AGO statuant sur l'exercice 2024		
	Assad GHANNOUCHI	1er mandat	AGO 15	16/11/2021	16/11/2021	2021	AGO statuant sur l'exercice 2021		Directeur chargé de la direction centrale réseau de transport d'électricité à la STEG
2ème mandat		AGO 17	30/06/2022	30/06/2022	2022/2023/2024	AGO statuant sur l'exercice 2024			
IDC	Mahmoud BEN SALAH	1er mandat	AGC	27/10/2006	01/01/2007	2007/2008/2009	AGO statuant sur l'exercice 2009	Gérant de IDC	
		2ème mandat	AGO 4	17/06/2010	01/01/2010	2010/2011/2012	AGO statuant sur l'exercice 2012		
		3ème mandat	AGO 7	08/07/2013	01/01/2013	2013/2014/2015	AGO statuant sur l'exercice 2015		
		4ème mandat	AGO 11	18/08/2017	01/01/2016	2016/2017/2018	AGO statuant sur l'exercice 2018		
		5ème mandat	AGO 13	27/11/2019	27/11/2019	2019/2020/2021	AGO statuant sur l'exercice 2021		
		6ème mandat	AGO 17	30/06/2022	30/06/2022	2022/2023/2024	AGO statuant sur l'exercice 2024		
SCET Tunisie	Karim GHARBI	1er mandat	AGO 4	17/06/2010	01/01/2010	2010/2011/2012	AGO statuant sur l'exercice 2012	DGA SCET Tunisie	
		2ème mandat	AGO 7	08/07/2013	01/01/2013	2013/2014/2015	AGO statuant sur l'exercice 2015		
		3ème mandat	AGO 11	18/08/2017	01/01/2016	2016/2017/2018	AGO statuant sur l'exercice 2018		
		4ème mandat	AGO 13	27/11/2019	27/11/2019	2019/2020/2021	AGO statuant sur l'exercice 2021		
		5ème mandat	AGO 17	30/06/2022	30/06/2022	2022/2023/2024	AGO statuant sur l'exercice 2024		
STUDI INTERNATIONAL	Sadri BEN YOUSSEF	1er mandat	AGO 8	27/06/2014	27/06/2014	2014/2015	AGO statuant sur l'exercice 2015	Secrétaire Général STUDI International	
		2ème mandat	AGO 11	18/08/2017	01/01/2016	2016/2017/2018	AGO statuant sur l'exercice 2018		
		3ème mandat	AGO 13	27/11/2019	27/11/2019	2019/2020/2021	AGO statuant sur l'exercice 2021	Administrateur STUDI International	
		4ème mandat	AGO 17	30/06/2022	30/06/2022	2022/2023/2024	AGO statuant sur l'exercice 2024		
STB	Radhouane AMOR	1er mandat	AGO 17	30/06/2022	30/06/2022	2022/2023/2024	AGO statuant sur l'exercice 2024	Directeur central des opérations internationales à la STB	
Personne physique STEG	Béchir AHMADI	1er mandat	AGO 18	10/07/2023	10/07/2023	2023/2024/2025	AGO statuant sur l'exercice 2025	Retraité	

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège social : Boulevard de l'environnement, Route de Naassen 2013 Ben Arous

La Société ELECTROSTAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 28 Juillet 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mme. Besma BEDOUI (Bedoui Business & Consulting) et Mr Yousri Ben Hassine (Cabinet Yousri Ben Hassine).

Bilan
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Actifs	Notes	Solde arrêté au	
		31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	1.1	1 859 245	1 857 366
Moins : amortissements des immobilisations incorporelles		-1 857 671	-1 856 943
Immobilisations Incorporelles Nettes		1 574	423
Immobilisations corporelles	1.1	30 329 082	30 355 529
Moins : amortissements des immobilisations corporelles		-11 877 675	-11 266 171
Immobilisations Corporelles Nettes		18 451 407	19 089 358
Immobilisations financières	1.2	36 461 717	36 656 566
Moins : Provisions sur des titres de participation		-205 024	-317 524
Immobilisations financières Nettes		36 256 692	36 339 042
Total Actifs Immobilisés		54 709 674	55 428 823
Autres actifs non courants	1.3	0	85 333
Total des actifs non courants		54 709 674	55 514 156
Actifs courants			
Stocks	1.4	4 843 748	7 458 153
Moins : provisions sur stocks		-2 631 624	-2 631 624
		2 212 124	4 826 529
Clients et comptes rattachés	1.5	26 987 259	28 220 955
Moins : provisions sur créances		-5 854 196	-5 854 196
		21 133 063	22 366 759
Autres actifs courants	1.6	27 809 426	26 925 625
Moins : provisions autres actifs courants		1 703 699	1 703 699
		26 105 727	25 221 926
Liquidités et équivalents de liquidités	1.7	45 862	405 346
Total des actifs courants		49 496 776	52 820 559
Total des actifs		104 206 450	108 334 715

Bilan
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde arrêté au	
		31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Capitaux propres			
Capital social		20 575 112	20 575 112
Réserves légales		890 190	890 190
Prime d'émission		8 720 224	8 720 224
Résultats reportés		-53 952 423	-37 640 593
Modification Comptable Affect les Résultats Reportés		-15 188 383	0
Total des capitaux propres avant résultat		-38 955 281	-7 455 068
Résultat de l'exercice		-16 540 856	-16 311 830
Total des capitaux propres avant affectation	1.8	-55 496 137	-23 766 897
Passifs			
Passifs non courants			
Autres passifs non courants		7 330 465	7 330 465
Emprunts et dettes assimilées	1.9	50 407 281	57 645 747
Provisions Pour Risques et Charges		3 163 847	0
Total des passifs non courants		60 901 593	64 976 212
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	1.10	24 379 758	11 162 117
Autres passifs courants	1.11	20 350 709	19 591 410
Concours bancaires et autres passifs financiers	1.12	54 070 527	36 371 873
Total des passifs courants		98 800 994	67 125 400
Total des passifs		159 702 587	132 101 612
Total des capitaux propres et passifs		104 206 450	108 334 715

ETAT DE RESULTAT
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars Tunisien)

Etat de résultat	Notes	Exercice clôturé le	
		2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus	2.1	5 103 583	6 838 361
Total des produits d'exploitation		5 103 583	6 838 361
Charges d'exploitation			
Variations des stocks produits finis & en-cours	2.2	1 983 448	304 358
Achats de marchandises consommées	2.3	175 291	1 907 503
Autres approvisionnements consommés	2.4	2 023 272	3 246 206
Charges de personnel	2.5	1 901 219	1 744 820
Dotations aux amortissements et aux provisions	2.6	3 589 626	3 929 718
Autres charges d'exploitation	2.7	2 333 130	2 393 297
Total des charges d'exploitation		12 005 987	13 525 902
Résultat d'exploitation		-6 902 404	-6 687 541
Charges financières nettes	2.8	-9 590 799	-9 827 374
Autres gains ordinaires	2.9	97 754	520 006
Autres pertes ordinaires	2.10	-131 849	-298 525
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-16 527 297	-16 293 434
Impôt sur les bénéfices		-13 559	-18 396
Résultat des activités ordinaires après impôt		-16 311 830	-16 311 830
Effets des modifications comptables		-15 188 383	0
Résultat net de l'exercice après modification comptable		-32 852 686	-16 311 830

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Modèle autorisé
(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Notes	Exercice clôturé le	
		31 décembre 2021	31 décembre 2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		-16 540 856	-16 311 830
Ajustement pour:			
Amortissements	5.1	727 496	786 369
Provisions	5.1	3 163 848	3 147 244
Reprises sur amort et provisions	5.2	-301 718	-3 895
Variation des:			
Stocks	5.3	2 614 405	-155 442
Créances	5.4	1 233 696	1 491 960
Autres actifs	5.5	-858 801	-929 856
Fournisseurs et autres dettes assimilés	5.6	926 226	3 940 181
Autres Produits non encaissables	5.7	-18 052	-908 508
Autres charges non décaissables	5.8	112 050	298 170
Intérêts sur emprunts	5.9	6 188 964	6 568 059
Total Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		-4 605 196	-2 077 548
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquis. d'immob. Corporelle et incorporelle	5.10	-110 311	-108 164
Encaissements provenant de La cession d'immob. Corporelle et incorporelle	5.11	2 000	914 340
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation financière	5.12	-130 263	-112 940
Encaissements provenant de la cession d'immobilisation financière	5.13	213 063	77 969
Total Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-25 512	771 205
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des emprunts	5.14	2 120 000	1 500 000
Remboursement d'emprunts	5.15	-5 405 578	-2 108 409
Paiement d'intérêts sur emprunts	5.16	-6 188 964	-6 568 059
Encaissement suite à l'émission d'actions			0
Total Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-9 474 542	-7 176 468
Variation de Trésorerie		-14 105 249	-8 482 810
Trésorerie au début de l'exercice	5.17	-27 273 803	-18 790 993
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5.18	-41 379 052	-27 273 803

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de la société

Les comptes annuels de la société « ELECTROSTAR » », pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, sont établis et présentés en accord avec les conventions comptables de base et les normes comptables prévues par le nouveau système comptable des entreprises.

Les états financiers de la société « ELECTROSTAR » sont libellés en Dinars tunisiens.

2. Principes et méthodes comptables

Les états financiers sont préparés conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et par application des principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Il est à noter que :

- Les pertes cumulées de la société Electrostar au 31 décembre 2021 s'élèvent à <85 681 662 >DT, ramenant, ainsi, les capitaux propres à un montant négatif de <55 496 137 >DT ;
- Le chiffre d'affaires continue sa baisse en passant de 9 444 246 DT en 2019 à 6 838 361 DT en 2020 et 5 103 583 DT en 2021 ;
- Les engagements bancaires de la société Electrostar s'élèvent à 111 961 475 DT (compte tenu des engagements hors bilan) ;
- Le retard dans la mise en place du protocole de restructuration signé avec les banques depuis septembre 2020.
- Le licenciement d'un nombre important du personnel de la société et le départ de certains cadres clés et le déclenchement de la procédure de licenciement pour des raisons économiques dans le cadre de l'article 21 du code de travail.
- La société Electrostar a accordé des garanties à diverses sociétés du groupe. Compte tenu de la situation financière des dites sociétés, ces garanties peuvent être mises en jeu.

Nous vous rappelons que la société a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration de ses dettes bancaires et la consolidation de sa situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT, BTE et STB. Les engagements d'ELECTROSTAR avec ce pool bancaire représentent 74% du total des engagements de la société Electrostar dans le système bancaire. Ce protocole demeure à la date de signature de notre rapport non appliqué.

Le retard de concrétisation et de mise en place de ce protocole a accentué les difficultés reconnues par la société. A cet effet, et devant cette situation difficile Le conseil d'administration a décidé de donner un mandat de dépôt d'une demande d'ouverture de procédure de règlement judiciaire auprès du tribunal.

Nonobstant les incertitudes précitées, les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité d'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- Convention du coût historique, à l'exception des Immobilisations (terrains et constructions ayant fait l'objet d'une réévaluation libre et qui sont présentées à leur juste valeur) ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les principales méthodes comptables adoptées par la société pour l'établissement de ses états financiers se présentent comme suit :

2.1. Comptabilisation des immobilisations et des amortissements

A leur date d'entrée dans le patrimoine, les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

- Les immobilisations incorporelles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de trois ans, les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les immobilisations corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire suivant leur durée probable d'utilisation à partir de la date de leur mise en service aux taux suivants :

Nature des immobilisations	Taux d'amortissement
Construction	5%
Agencements Aménagements Installations	10%
Matériel de transport	20%
Equipement de bureau	10%
Matériel Informatique	33%

- Les montants de faible valeur sont amortis intégralement au cours de l'exercice de leurs acquisitions.
- Les Immobilisations acquises en leasing avant le premier janvier 2008, sont comptabilisées conformément aux normes comptables en vigueur ; les redevances y afférentes sont rattachées au résultat de l'exercice auxquelles elles se rapportent à l'exception des terrains et constructions qui sont comptabilisés conformément à la norme IAS 17.
- Les Immobilisations acquises à partir du premier janvier 2008, sont comptabilisées en immobilisations en contrepartie d'une dette financière « Leasing ». La valeur de comptabilisation initiale correspond à la valeur inférieure entre la juste valeur du bien acquis et la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée. Les amortissements y afférents sont portés au résultat de l'exercice conformément aux dispositions du décret n°2008-492 du 25 février 2008.
- Les immobilisations acquises en leasing correspondent en totalité au matériel de transport. Ces immobilisations sont constatées à la valeur actualisée des loyers. Les contrats de location-financement s'écoulent sur une période de trois ans. Ces biens sont amortis selon leur durée d'utilisation.

2.2. Les stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à la date de leur entrée dans le patrimoine de la société à leur coût moyen pondéré. Ce coût est obtenu par l'addition du prix d'achat et des frais accessoires engagés pour l'entrée de ces stocks en magasin.

Les stocks de produits finis sont valorisés au coût de production ; ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production, y compris les frais financiers.

2.3. Les revenus

Les revenus liés à la vente de produits finis et de marchandises par la société Electrostar sont constatés à la date du transfert, à l'acheteur, des risques et avantages inhérents à la propriété. Cette date correspond à la date de livraison aux clients.

Les revenus sont enregistrés à la juste valeur de la transaction en hors taxe, compte non tenu des taxes collectées par la société et à reverser à l'Etat.

Les créances en découlant sont évaluées à leur valeur historique incluant les taxes collectées sur le chiffre d'affaires (TVA, droit de consommation, taxe énergétique, fodec...)

2.4. Opérations libellées en monnaie étrangère

Les achats d'exploitation et d'investissement libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours du jour de l'opération (soit le cours de dédouanement). Pour l'arrêté des états financiers, les dettes et les créances qui en résultent sont converties au cours de clôture : Les plus ou moins-values sont rapportées au résultat de l'exercice (pertes ou gains de change).

3. Notes détaillées du Bilan

3.1. Actifs immobilisés

Les actifs immobilisés présentent une valeur nette de 18 452 981 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

	<i>(EN TND)</i>								
<i>(En TND)</i>	VB au 31/12/20	Acquisitions 2021	Cessions 2021	VB au 31/12/21	Amort. 31/12/20	Dotations 2021	Amort. Immob. Cédées	Amort. 31/12/21	VCN 31/12/21
<i>Immobilisations incorporelles</i>									
Logiciel	1 857 366	1 879	0	1 859 245	1 856 942	728		1 857 671	1 574
Total des immobilisations Incorporelles	1 857 366	1 879	0	1 859 245	1 856 942	728	0	1 857 671	1 574
<i>Immobilisations corporelles</i>									
Terrains nus	7 200 000	0	0	7 200 000	0	0		0	7 200 000
Terrains Bâti	6 448 679	0	0	6 448 679	0	0		0	6 448 679
Agencement Et Aménagement des Terrains	36 293	0	0	36 293	35 314	933		36 247	46
Bâtiments Industriels	2 426 948	0	0	2 426 948	1 048 774	121 927		1 170 701	1 256 246
Bâtiments Administratifs	7 478 405	0	0	7 478 405	3 941 776	320 188		4 261 964	3 216 441
Installations Techniques	564 327	0	0	564 327	564 327	0		564 327	0
Matériel Industriel	1 462 928	0	0	1 462 928	1 373 008	33 079		1 406 087	56 841
Outillage Industriel	671 964	0	0	671 964	584 818	49 337		634 155	37 809
Agencement Du Matériel Industriel	87 053	0	0	87 053	36 831	112		36 943	50 110
Matériel Transport Biens	179 872	0	0	179 872	162 462	14 965		177 427	2 445
Matériel Transport Personnes	523 659	3 109	38 879	487 889	510 603	5 542	29 931	486 214	1 675
A.A.I Divers	1 802 601	5 082	0	1 807 664	1 631 321	57 446		1 688 767	118 997
Équipement De Bureau	236 413	0	0	236 413	193 174	13 707		206 881	29 532
Matériel Informatique	1 236 387	4 241	0	1 240 627	1 183 763	24 198		1 207 961	32 666
Total des immobilisations Corporelles	30 355 529	12 432	38 879	30 329 082	11 266 170	641 435	29 931	11 877 674	18 451 407
Total des actifs immobilisés	32 212 895	14 311	38 879	32 188 327	13 123 113	642 163	0	13 735 345	18 452 981

- Le solde brut du compte immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 1 859 245 DT contre 1 857 366 DT au 31 décembre 2020.
- Le solde brut du compte immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2021 à 30 329 082 DT contre 30 355 529 DT au 31 décembre 2020 soit une variation de -26 447 détaillée comme suit :
 - Acquisitions de l'exercice : 12 432 DT
 - Cessions de l'exercice : 38 879 DT
- Le solde du compte terrain nu correspond à la valeur d'un terrain situé à BIR MCHERGUA dont la société dispose d'un certificat de propriété collectif. La société doit procéder à la régularisation de la situation juridique du terrain par l'obtention d'un titre de propriété individuel.

3.2. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières enregistrent un solde net de 36 256 692 DT au 31 décembre 2021 contre 36 339 042 DT au 31 décembre 2020, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020	Variation
Titres de Participations	36 228 443	36 340 943	-112 500
Prêts personnel	168 810	251 160	-82 350
Cautionnement	59 338	59 338	0
Dépôts	5 125	5 125	0
S-Total	36 461 717	36 656 566	-263 199
Provision pour dépréciation titres	-205 024	-317 524	-112 500
Total	36 256 692	36 339 042	-82 350

Les titres de participations sont détaillés comme suit au 31 décembre 2021 :

Titres de participation	% de détention	Solde 2020	Cession 2021	Solde 2021 avant provision	Provision	Participation nette
AGRINDUS	99.99%	21 375 480		21 375 480		21 375 480
SOGES	99.44%	8 800 000		8 800 000		8 800 000
HHW	64.9%	4 802 415		4 802 415		4 802 415
3STAR	99.87%	1 000 000		1 000 000		1 000 000
BIR MCHERGUA	62.5%	125 000		125 000		125 000
WIDED SERVICES	2.55%	12 500		12 500		12 500
SODINCO		18		18		18
ISA	19.00%	33 130		33 130	33 130	0
MIXAL	2.83%	112 500	112 500	0	0	0
WEBCOM	19.97%	59 900		59 900	59 900	0
BTS	-	20 000		20 000	20 000	0
Total		36 340 943	112 500	36 228 443	113 030	36 115 413

- Lors de leur acquisition, les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition conformément à la norme NC 7 relative aux placements. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais sont exclus.
- Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût historique. A la date de clôture, la société Electrostar devra revoir la valeur actualisée de ses titres de participations et constituer les provisions nécessaires.

- La société du groupe « SOGES » dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 8 800 000 DT présente une situation nette négative, telle que figure au niveau des états financiers avant audit de ladite société. La société « Electrostar SA » devra constituer les provisions nécessaires.
- La société « Electrostar SA » détient des participations dans les sociétés HHW SA, détentrice de la marque HAIER, et 3Stars, qui détenait la marque SAMSUNG, pour une valeur respective de 4 802 415 DT et 1 000 000 DT. La société « Electrostar SA » devra constituer les provisions nécessaires.
- La société « Electrostar SA » détient une participation dans la société « Agrindus » d'une valeur de 21 375 480 DT. Electrostar devra actualiser la valeur de ces titres.
- La société « MEGA COM » dont la société « Electrostar SA » détient une participation de 105 000 DT a été dissoute. De ce fait, la société « Electrostar SA » a constaté ces titres de participation en perte exceptionnelle depuis 2017.
- La société « Electrostar SA » a cédé, courant l'exercice 2018, ses participations dans les sociétés « L'AFFICHE TUNISIENNE » au profit de la société SOGES et ses participations dans la société « HMT » au profit de la société HHW Trading, et ce pour leurs valeurs comptables nettes, soit pour les montants de 600 000 DT et 2 529 000 DT, respectivement.
- La société « Electrostar SA » a acquis, en 2019, une participation dans la société AGRINDUS, détenant un terrain d'une valeur de 21 375 480 DT, auprès de la société SOGES pour la valeur du terrain.
- La société « Electrostar SA » a procédé à la cession de 49.99% de sa participation, soit 331 200 DT, dans « la société civile Immobilière Sidi Abdelhamid » ISA à la société Randa en 2019 pour une valeur de 900 000 DT dégageant ainsi une plus-value de 568 800 DT. En 2020, la société en question a réalisé une réduction de capital entraînant une perte de l'ordre de 298 170 DT.
- La société Electrostar a procédé au cours de l'exercice 2021 à la cession des titres « Mixal SA » totalement provisionnés à la société « financière wided » pour une valeur de 450 DT.

3.3. Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants sont résorbés pour le montant total soit 85 333 DT, au cours de l'exercice 2021.

3.4. Stocks

Les stocks enregistrent un solde brut au 31 décembre 2021 de 4 843 748 DT contre un solde brut de 31 décembre 2020 de 7 458 153 DT au 31 décembre 2020. Le détail se présente comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Stocks produits finis	536 661	2 520 158
Stocks PDR	3 766 650	3 808 864
Stocks marchandises	430 661	452 977
Stocks Kit	109 728	676 154
S-Total	4 843 748	7 458 153
Provision sur stocks	-2 631 624	-2 631 624
Total	2 212 124	4 826 529

- Les stocks matières premières et marchandises sont valorisés à leur coût d'achat.
- Les stocks des produits finis sont valorisés au 31 Décembre 2021 au coût de production. Ce coût comporte les coûts d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirectes de production, y compris les frais financiers.
- La provision sur stocks correspond au stock « pièces de rechanges » qui contient un stock à faible rotation et se rattachant à des produits au paravent commercialisés par la société.

3.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 21 133 063 DT au 31 décembre 2021 contre un solde net de 22 366 759 DT au 31 décembre 2020. Cette rubrique est détaillée comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Clients	14 564 609	16 806 728
Clients, impayés et douteux	10 645 154	10 808 943
Clients, effets à recevoir	1 777 496	605 284
S-Total	26 987 259	28 220 955
Provision pour dépréciation clients	-5 854 196	-5 854 196
Total	21 133 063	22 366 759

- Les comptes « Clients douteux et impayés » totalisent au 31 Décembre 2021 un montant de 10 645 154 DT provisionné à concurrence de 5 854 196DT. Ces créances proviennent essentiellement des effets et chèques impayés, des clients douteux et des clients contentieux. La provision couvre les clients douteux et les clients contentieux déduction faite des créances couvertes par des hypothèques et garanties réelles reçues par la société, sont provisionnés en respect d'une politique de provision et de reclassement des clients fixée par la société.
- Le poste « Clients et comptes rattachés » totalise un solde brut de 26 987 259 DT au 31 décembre 2021 Ces créances proviennent, pour environ de 7 988 220 DT soit 30 %de la société « HMT », de 8 281 290 DT soit 31% de la société « SOGES » et de 1 238 123 DT soit 4.6% des autres sociétés du groupe.

3.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants enregistrent un solde de 26 105 727 DT au 31 Décembre 2021 contre 25 221 925 DT au 31 Décembre 2020, et sont détaillés comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTE	151 469	153 489
ETAT IMPOTS ET TAXES	5 279 011	5 370 326
CREANCES/CESSIONS D'IMMOBILISAT	2 794 148	3 000 698
ASSURANCE GROUPE	1 033	11 401
DEBITEURS DIVERS	17 632 336	16 382 086
DEBITEURS DIVERS EFFETS A RECEVOIR	526 000	526 000
PRODUITS A RECEVOIR	1 035 641	1 035 641
COMPTE D'ATTENTE	101 772	106 116
COMPTE D'ATTENTE ACTIF	143 292	143 292
AUTRES COMPTES TRANSITOIRES	16 794	-165
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	127 929	196 741
S-Total	27 809 426	26 925 625
PROVISION/PERSONNEL	145 108	145 108
PROVISION/DEBITEUR DIVERS	34 010	34 010
PROVISION/COMPTE D'ATTENTE	249 242	249 242
PROVISION/CREANCE SUR CESSION D'IMMOB	239 698	239 698
PROVISION/PRODUIT A RECEVOIR	1 035 641	1 035 641
S-Total Provisions	1 703 699	1 703 699
Montant net	26 105 727	25 221 926

- Le solde du compte « Débiteurs divers » correspond principalement au compte courant débiteur avec la société HMT à hauteur de 16 395 715 DT. Ce solde devra être compensé en contre partie de deux biens immobiliers objet d'une promesse de vente.
- Le solde du compte « Créances sur cession d'immobilisations » correspond essentiellement à la valeur de cessions des titres de la société « HMT » à la société HHW Trading.

3.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités accusent un solde de 45 862 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 405 346 DT au 31 décembre 2020, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Banques	26 314	375 395
Chèques et effets à l'encaissement	18 736	29 138
Caisse	812	812
Total	45 862	405 346

3.8. Capitaux propres

Les capitaux propres présentent un solde négatif de <55 496 137 DT> au 31 décembre 2021. Le tableau de variation des capitaux propres se détaille comme suit :

	<i>(En TND)</i>						
<i>(En TND)</i>	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Résultat reportés	Modification Comptable	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2020	20 575 112	890 190	8 720 224	-37 640 593	0	-16 311 830	-23 766 897
Résultat reportés				-16 311 830		16 311 830	0
Modification Comptable					-15 188 383		-15 188 383
Résultat de l'exercice 2021						-16 540 856	-16 540 856
Capitaux propres au 31 décembre 2020	20 575 112	890 190	8 720 224	-53 952 422	-15 188 383	-16 540 856	-55 496 137

Il est à noter que :

- La variation du compte « Résultats Reportés » correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2020 conformément à la décision de l'AGO du 31 aout 2022 ;
- Le solde du compte « Modification Comptable » correspond à la somme due suite à la perte des deux affaires fiscales en cassation ;
- En raison des pertes enregistrées, les fonds propres de la société sont devenus en deçà de la moitié de son capital depuis 31 décembre 2019 et qu'en application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration de la société devrait provoquer dans un délai de quatre mois de l'approbation des comptes, une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution de la société. Si la dissolution n'est pas décidée, la société est tenue, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant, de réduire ou d'augmenter son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes.

3.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilés accusent un solde de 50 407 281 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 57 645 747DT au 31 décembre 2020.

Les emprunts à long terme se détaillent comme suit :

(En TND)	Montant du Crédit	Encours au 31 décembre 2020	Règlement suite a consolidation	Encaissements 2021	Reclassements à court terme 2021	Encours au 31 décembre 2021
BIAT	20 670 000	20 670 000	0		826 800	19 843 200
BNA	13 504 000	13 504 000	0		1 929 143	11 574 857
STB	8 025 000	7 774 219	0		1 003 125	6 771 094
BTE	6 500 000	4 758 301	0		1 570 929	3 187 371
BTL	4 400 000	4 400 000	0		1 100 000	3 300 000
BTK	2 800 000	2 419 576	-250 572		556 724	2 113 422
ATB	1 500 000	1 500 000	0		214 286	1 285 714
ATTIJARI BANQUE	1 813 000	850 997	850 997		0	0
BNA	3 500 000	700 000	0		350 000	350 000
TSB	2 400 000	600 000	0		600 000	0
AMEN BANQUE	5 000 000	375 000	0		375 000	0
BTE	1 850 000	93 655	0		93 655	0
ATTIJARI BANQUE	1 813 000	0	0		0	0
ATB	1 135 500	0	0		0	0
ATTIJARI BANQUE	2 120 000	0	0	2 120 000	138 378	1 981 622
Total	77 565 500	57 645 747	600 425	2 120 000	8 758 040	50 407 280

3.10. Autres emprunts et dettes

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2021 à 7 330 465 DT et correspond à la dette fiscale suite à l'arrangement conclu entre la société Electrostar et l'administration fiscale en date du 1 avril 2019. Il est à noter que la société Electrostar n'a pas respecté cet engagement.

3.11. Provision pour risque et charge

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2021 à 3 163 847 DT et correspond à une provision pour risque et charge pour une affaire fiscale rendue à l'encontre de la société Electrostar au cours d'appel.

3.12. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés accusent un solde de 24 379 758 DT au 31 décembre 2021 contre 11 162 117 DT au 31 décembre 2020, et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Fournisseurs d'exploitation	25 240 508	9 220 267
Fournisseurs étrangers	5 658 687	5 995 286
Fournisseurs, factures non parvenues	648 692	1 374 628
Fournisseurs, effets à payer	5 018	575 421
Fournisseurs débiteurs	-7 173 149	-6 003 485
Total	24 379 758	11 162 117

Il est à noter que :

- Les fournisseurs ordinaires présentent un solde de 25 240 508 DT au 31 décembre 2021. Ces dettes proviennent essentiellement des soldes avec l'administration fiscale pour 15 188 383 DT à reclasser au compte « Etat et impôt et taxe » et avec les sociétés de groupe pour 6 873 962 DT.

- Les fournisseurs étrangers ont fait l'objet d'une actualisation au cours de change du 31 décembre 2021 et les différences de change dégagées sont rapportées au résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

3.13. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent un solde de 20 350 709 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 19 591 410 DT au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Créditeurs divers	16 180 930	16 163 940
Obligations cautionnées	1 557 390	1 647 760
Autres charges à payer	1 327 465	1 025 739
Etat, Retenue à la source	619 470	256 736
Personnel rémunérations dues	141 115	178 377
CNSS, cotisations à payer	161 267	159 385
Autres droits et taxes à payer	212 609	110 402
Compte d'attente à Régulariser passif	49 071	49 071
TVA à payer	101 390	0
Total	20 350 709	14 612 064

Il est à noter que :

- Le solde du compte « Créditeurs Divers » totalisant un solde de 16 163 940DT correspond à :
 - Un impôt dû payable à court terme suite à l'accord de rééchelonnement avec l'administration fiscale en 2019, majorée des dettes fiscales ultérieures, pour un montant de 14 055 301 DT.
 - Des billets de trésorerie reçus auprès BTE & STUSID pour un montant de 1 500 000 DT à échéance 2021,
 - Une provision pour risque fiscal de 593 394 DT correspond des pénalités sur redressement fiscale et taxe énergétique.
- Le solde du compte « Obligations cautionnées » totalisant 1 557 390 DT correspond à des obligations de 1 112 511 DT et des chèques certifiés pour un montant égal à 444 879 DT.

3.14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers accusent un solde de 54 070 527 DT au 31 décembre 2021 contre un solde de 36 371 873 DT au 31 décembre 2020, et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Banques	23 057 099	10 549 791
Échéance à moins d'un an sur emprunts	12 645 612	8 692 724
Financement de stock	4 310 000	4 310 000
Intérêts courus	8 301 180	8 472 707
Financement en devises	4 167 082	2 625 412
Découvert mobilisé	1 215 917	1 347 602
Avances sur factures	373 636	373 636
Total	54 070 527	36 371 873

4. Notes détaillées de l'état de résultat

4.1. Revenus

Les revenus de l'exercice 2021 s'élèvent à 5 103 583 DT contre 6 838 361 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Revenus	4 838 717	6 586 107
Produits des activités annexes	264 866	252 253
Total	5 103 583	6 838 361

4.2. Variation des stocks produits finis

La variation des stocks produits finis de l'exercice 2021 s'élèvent à 1 983 448 DT contre 304 358 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Variations des stocks produits finis & en-cours	1 983 448	304 358
Total	1 983 448	304 358

4.3. Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés de l'exercice 2021 s'élèvent à 175 291 DT contre 1907 503 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Achats de marchandises	152 975	1 888 688
Variation des stocks de Marchandises	22 316	18 815
Total	175 291	1 907 503

4.4. Autres approvisionnements consommés

Les autres approvisionnements consommés de l'exercice 2021 s'élèvent à 2 023 272 DT contre 3 246 206 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Achat matières premières étrangères	668 409	2 360 512
Frais sur achat	429 227	1 110 330
Autres achats non stockés de matière et fourniture	284 972	228 986
Variation stock pièces de rechange	42 214	48 603
Achat matières et fournitures consommables	32 024	24 922
Achat matières premières locales	0	72
Variation stock Matière premières	566 426	-527 218
Total	2 023 272	3 246 206

4.5. Charges de personnel

Les charges de personnel de l'exercice 2021 s'élèvent à 1 901 219 DT contre 1 744 820 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Salaires	1 539 773	1 424 364
Charges sociales légales	356 573	313 627
Aut. Charges de personnel et aut charges sociales	4 873	6 829
Total	1 901 219	1 744 820

4.6. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions de l'exercice 2021 s'élèvent à 3 589 626 DT contre 3 929 718 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Dotations pour prov pour dépréciation créances douteuses	0	1 784 470
Dotations pour prov pour comptes débiteurs	0	1 362 774
Dotations aux amort des immob Corporelles	641 435	742 178
Dotations aux amort des immob Incorporelles	728	1 525
Dotations aux résorptions des charges à répartir	85 333	42 667
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-301 718	-3 895
Dotations pour prov pour risques et charges	3 163 847	0
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	0	0
Total	3 589 626	3 929 718

4.7. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2021 s'élèvent à 2 333 130 DT contre 2 393 297 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

(En TND)	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Services bancaires assimilés	481 125	609 394
Personnel extérieur à l'entreprise	531 699	455 937
Charges locatives	406 580	441 398
Honoraires	247 103	306 009
Publicité et publications	275 504	195 957
Etudes et recherche	271 411	162 167
Prime d'assurance	50 324	106 569
Entretien et réparation	60 775	73 610
Impôts et taxes et versements assimilés	57 868	68 500
Frais postaux et frais de télécommunications	44 383	50 391
Frais de transport	36 127	39 200
Voyage et déplacement	8 955	13 072
Transferts de charges	-138 725	-128 906
Total	2 333 130	2 393 297

4.8. Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2021 s'élèvent à 9 590 799 DT contre 9 827 374 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Charges financières	9 590 799	10 201 538
Produits financiers	0	-374 164
Total	9 590 799	9 827 374

4.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2021 s'élèvent à 97 754 DT contre 520 006 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Produit sur cession d'immobilisation	18 052	519 832
Gains exceptionnels	79 702	174
Total	97 754	520 006

4.10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2021 s'élèvent à 131 849 DT contre 298 525 DT durant l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 Déc. 2020
Pertes exceptionnelles	131 849	298 525
Total	131 849	298 525

5. Notes détaillées de l'état des flux de trésorerie

5.1. Dotations aux amortissements et aux provisions

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Dotations pour prov pour dépré créances douteuses	0	1 784 470
Dotations pour prov pour comptes débiteurs	0	1 362 774
Dotations aux amort des immob Corporelles	641 435	742 178
Dotations aux résorptions des charges à répartir	85 333	42 667
Dotations aux amort des immob Incorporelles	728	1 525
Dotations pour prov pour risques et charges	3 163 847	0
Total	3 891 343	3 933 613

5.2. Reprises sur amortissements et aux provisions

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Reprise sur Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	-301 718	-3 895
Reprise sur Provisions Sur Créances Douteuses	0	
Total	-301 718	-3 895

5.3. Variation de stocks

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Variations des stocks produits finis & en-cours	-1 983 448	304 358
Variation stock pièces de rechange	-42 214	48 603
Variation des stocks de Marchandises	-22 316	18 815
Variation stock Matière premières	-566 426	-527 218
Total	-2 614 405	-155 442

5.4. Variation des créances

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Variation clients	-2 242 119	1 567 943
Variation clients-effets à recevoir	1 172 212	203 293
Variation clients-Effets impayés	-163 789	-279 275
Total	-1 233 696	1 491 960

5.5. Variations des autres actifs courants

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Variation Charges Constatées d'Avance	-68 812	140 301
Variation Compte d'Attente à Régulariser Actif	12 616	23 117
Variation créances sur cession d'immobilisations	-231 550	16 000
Variation Avances & Acomptes au Personnel	-2 020	7 665
Variation T.V.A à Régulariser	2 915	1 321
Variation État, Impôts sur les Bénéfices à Reporter	76 713	-130 309
Variation TVA à Reporter	-170 943	-170 943
Variation Débiteurs Divers	1 239 883	-817 007
Variation Associés Opérations sur le Capital	0	0
Variation Produits à Recevoir	0	0
Total	858 801	-929 856

5.6. Variation des fournisseurs et dettes assimilés

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Variation Fournisseurs Locaux	16 020 241	2 875 548
Variation Fournisseurs Étrangers	-336 599	2 035 355
Créditeurs Divers	16 990	946 492
Variation Fournisseurs d'exploitation Factures Non Parvenues	-725 936	810 576
Variation Charges à Payer	301 726	283 864
Variation Obligations Cautionnées	-90 369	59 916
Variation C.N.S.S et cotisations à payer	1 882	43 978
Variation État, Retenue à la Source	287 459	18 469
Variation État, Autres Taxes à Payer	177 482	-4 222
Variation Rémunérations Dues Au Personnel	-37 262	-22 385
Variation, TVA à Payer	101 390	-36 712
Variation Effets à Payer	-570 402	-557 075
Variation Fournisseurs d'exploitation Débiteurs	-980 446	-2 513 622
Compte d'attente à Régulariser passif	0	0
Total	-926 226	3 940 181

5.7. Autres produits non encaissables

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Produit sur cession d'immobilisation	-18 052	-908 508
Total	-18 052	-908 508

5.8. Autres Charges non décaissables

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Perte sur Titres de Participations	112 050	298 170
Pertes sur cessions d'immobilisations	0	0
Total	112 050	298 170

5.9. Intérêts sur emprunts

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Intérêt sur emprunts	6 188 964	6 568 059
Total	6 188 964	6 568 059

5.10. Décaissement provenant des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Variation Immobilisations Corporelles & Incorporelles	-110 311	-108 164
Total	-110 311	-108 164

5.11. Encaissement provenant des cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Cession Matériel de Transport (Valeur Cession)	2 000	914 340
Total	2 000	914 340

5.12. Décaissement provenant des acquisitions d'immobilisations financières

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Décaissements provenant des Prêts au Personnel	-130 263	-112 940
Variation titres de participations	0	0
Total	-130 263	-112 940

5.13. Encaissement provenant des cessions d'immobilisations financières

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Encaissements provenant des Prêts au Personnel	213 063	77 969
Variation titres de participations	0	0
Total	213 063	77 969

5.14. Encaissement provenant des emprunts

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Encaissements provenant des emprunts	2 120 000	1 500 000
Total	2 120 000	1 500 000

5.15. Remboursement d'emprunts

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Remboursement Principal Emprunt	-5 405 578	-2 108 409
Total	-5 405 578	-2 108 409

5.16. Paiement d'intérêts sur emprunts

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Intérêts sur Emprunts	-6 188 964	-6 568 059
Total	-6 188 964	-6 568 059

5.17. Trésorerie au début de l'exercice

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Liquidités & Equivalents en Liquidités	405 346	1 122 728
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-27 679 149	-19 913 722
Total	-27 273 803	-18 790 993

5.18. Trésorerie à la clôture de l'exercice

<i>(En TND)</i>	31 Déc. 2021	31 décembre 2020
Liquidités & Equivalents en Liquidités	45 862	405 346
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	-41 424 914	-27 679 149
Total	-41 379 052	-27 273 803

6. Soldes intermédiaires de gestion

PRODUITS	2021	CHARGES	2021	Soldes	2021
Ventes de marchandises & autres produits d'exploitation	345 521	Coût d'achat des marchandises vendues	175 291	Marge Commerciale	170 229
Revenus	4 758 062	Déstockage de production	-1 983 448	Production	2 774 614
Production	2 774 614	Achats consommés	2 023 272	Marge sur coût matières	751 342
Marge Commerciale	170 229				
Marge sur coût matières	751 342	Autres charges externes	2 413 987		
TOTAL	921 571	TOTAL	2 413 987	Valeur Ajoutée Brute	-1 492 416
		Impôts & Taxes	57 868		
		Charges de personnel	1 901 219		
Valeur Ajoutée Brute	-1 492 416	TOTAL	1 959 087	Excédent brut d'exploitation	-3 451 503
Excédent brut d'exploitation	-3 451 503	Autres charges ordinaires	131 849		
Transfert de charge	138 725	Charges financières	9 307 797		
Autres produits ordinaires	97 754	Dotations aux amortissements & aux provisions	3 589 626		
Produits financiers	283 001	Impôt sur le résultat	13 559		
TOTAL	-3 498 025	TOTAL	13 042 831	Résultat Net	-16 540 856

7. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

<i>(En TND)</i>	31-déc-21
Escompte commercial	107 808
Total	107 808

Les garanties bancaires accordées sont :

- Hypothèque sur les terrains et les constructions ainsi que le nantissement du fonds de commerce de la société au profit de différentes banques en contrepartie des crédits reçus.
- Caution solidaire au profit des sociétés HMT et SOGES pour leurs engagements avec certaines banques.
- Caution solidaire au profit des sociétés HHW SA sur ses crédits de consolidation.

8. Informations sur les parties liées

8.1. Chiffre d'affaires réalisé par ELECTROSTAR avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR :

- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires de 193 412 DT avec la société SOGES (société de commerce en détail) ;
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 512 673 DT avec la société HHW SA.
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 1 443 DT avec la société SAVIE.
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 674 DT avec la société 3 STAR.

8.2. Les produits des activités connexes et divers réalisés avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR

- La société Electrostar a facturé à SOGES et ELECTROLAND leurs quotes parts dans ses locaux pour les montants respectifs de 187 163 DT et 70 431 DT.
- La société Electrostar a facturé à la société SAVIE sa quote part dans ses locaux pour le montant de 129 299 DT.
- La société HHW a facturé des intérêts de 168 000 DT sur prêt accordé au profit société ELECTROSTAR

8.3. Achats matières premiers et marchandises locaux auprès de société du groupe :

- La société ELECTROSTAR a effectué des achats de marchandises auprès de la société HMT pour un montant global de 50 477 DT.
- La société ELECTROSTAR a effectué des achats de marchandises auprès de la société HHW SA pour un montant global de 101 580 DT.
- La société ELECTROSTAR a effectué des achats de marchandises auprès de la société 3STAR pour un montant global de 918 DT.

8.4. Les créances commerciales avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR

- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 8 281 290 DT envers la société SOGES (société de commerce en détail) ;
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 7 988 220 DT envers la société HMT (société de commerce en détail) ;
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 1 493 836 DT envers la société ELECTROLAND.

- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 1 157 635 DT envers la société SAVIE.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 568 643 DT envers la société CLIMATECH.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 432 228 DT envers la société STE PROMOTION IMMOBILIERE BERGES SOUKRA.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales de 12 829 DT envers la société STE LA MAGHREBINE D'EQUIPEMENTS MED.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales créditrices de 19 450 DT envers la société HHW trading.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales créditrices de 575 984 DT envers la société 3Star.
- La société ELECTROSTAR détient des créances commerciales créditrices de 1 710 238 DT envers la société HHW.

8.5. Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe ELECTROSTAR au 31/12/2020

- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 2 156 016 DT envers la société HHW
- La société é ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 243 049 DT envers la société ELECTROLAND.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 3 829 405 DT envers la société HMT.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales 180 535 DT envers la société Immobilière Sidi Abdelhamid.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 131 865 DT envers la société HHW TRADING.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales 62 592 DT envers la société Immobilière MANAR.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 74 035 DT envers la société WIDED SERVICES.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 47 841 DT envers la société Prestatic
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 10 778 DT envers la société 3STAR
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales de 72 981 DT envers SOGES.
- La société ELECTROSTAR a des dettes commerciales débitrices de 2 643 DT envers la société Sidi salem.

8.6. Comptes courants avec les sociétés du groupe

- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant débiteur de 18 924 715 DT envers la société HMT.
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant débiteur de 1 118 895 DT envers la société HHW
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant débiteur de 191 274 DT envers la société ELECTROLAND
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant débiteur de 6 000 DT envers la société F.H services
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant débiteur de 662 555 DT envers la société 3STAR
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant créditeur de 16 058 DT envers la société RANDA
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant créditeur de 208 950 DT envers la société SOGES
- La société ELECTROSTAR dispose d'un compte courant créditeur de 500 DT envers la société HHW trading.

8.7. Acquisition et cessions d'immobilisations avec des sociétés du groupe :

- La société ELECTROSTAR a cédé des matériaux de transports au profit de la société 3STAR pour un montant de 25 000 DT.

8.8. Garanties, sûretés réelles et cautions accordées et reçues avec les sociétés du groupe

- La société Electrostar a accordé des garanties au profit des sociétés HMT et SOGES pour leurs engagements avec certaines banques.
- La société Electrostar a accordé des garanties au profit de la société HHW SA sur ses crédits de consolidation.
- La société Electrostar a reçu des garanties de la part des sociétés HMT et Agrindus.

8.9. Obligations et engagements de la société ELECTROSTAR envers les dirigeants

Au cours de l'exercice 2021, ELECTROSTAR a alloué à la Direction Générale de la société les rémunérations suivantes :

- La rémunération de la Directrice Générale de la société ELECTROSTAR s'élève à 125 083 DT pour le salaire brut et charges patronales.

La Directrice Générale bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

9. Événements postérieurs à la date de clôture :

Les événements postérieurs à la date de clôture se présentent comme suit :

- Dans le cadre de nos diligences, nous avons demandé des éclaircissements conformément à l'article 420 du code de commerce tel qu'ajouté par la Loi n°2016 – 36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives. Ces éclaircissements se rapportent au dénouement du protocole d'accord avec les banques constituant le pool bancaire, à la suite réservée aux mesures prévues par l'Assemblée du 31 août 2022, ainsi que les actions futures à entreprendre pour redresser la situation de la société Electrostar et assurer sa continuité d'exploitation. Le Conseil d'Administration du 15 juin 2023 a décidé de donner un mandat de dépôt d'une demande d'ouverture de procédure de règlement judiciaire auprès du tribunal ainsi que le déclenchement des actions en justice contre les banques.
- A défaut de mise en place du protocole d'accord avec les banques constituant le pool bancaire, et le déclenchement de la procédure de règlement judiciaire, l'incertitude liée à la continuité d'exploitation de la société Electrostar sera significative. En cas de persistance des difficultés financières, les états financiers futurs de la société Electrostar devront être établis selon l'hypothèse de la valeur liquidative au lieu et place de l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Ainsi, la société Electrostar sera appelée à revaloriser ses actifs sur la base de leur valeur de réalisation.
- Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'administration en date du 15 juin 2023 et ne reflètent pas de ce fait les événements postérieurs à cette date.

Rapport Général du commissaire aux comptes
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2021

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société « ELECTROSTAR SA »,

I. Rapport sur l'audit des États Financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 3 Décembre 2021, nous avons effectué l'audit des États Financiers de la société « ELECTROSTAR SA », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces États Financiers font ressortir des capitaux propres négatifs de <55 496 137>DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à <16 540 856>DT et un résultat après modification comptable affectant les résultats reportés de <15 188 383>DT.

À notre avis, à l'exception de l'incidence des points soulevés dans la section « fondement de l'opinion avec réserves », les États Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

Suite aux diligences d'audit effectuées, nous soulevons les points suivants :

- La société a signé en septembre 2020 un protocole d'accord pour la restructuration de ses dettes bancaires et la consolidation de sa situation financière avec le pool bancaire composé de la BNA, BIAT, BTE et STB. Les engagements d'ELECTROSTAR avec ce pool bancaire représentent 74% du total des engagements de la société Electrostar dans le système bancaire. Ce protocole demeure à la date de signature de notre rapport non appliqué. Le retard de concrétisation et de mise en place de ce protocole a accentué les difficultés reconnues par la société. A cet effet, nous avons demandé des éclaircissements auprès de la direction générale, conformément à l'article 420 du code de commerce tel qu'ajouté par la Loi n°2016 – 36 du 29 avril 2016 relative aux procédures collectives, sur le sort de ce protocole, ainsi que les actions futures à entreprendre pour redresser la situation. La réponse de la direction générale, appuyée par le conseil d'administration, confirme que devant cette situation difficile, le conseil d'administration décide de donner un mandat de dépôt d'une demande d'ouverture d'une procédure de règlement judiciaire auprès du tribunal. Nous attirons votre attention sur les points décrits au niveau de la note 9, Évènements postérieurs à la date de clôture, se rapportant aux méthodes de valorisation des actifs et la présentation des états financiers futurs tenant compte de l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont arrêtées respectivement en valeur brute à 1 859 245 DT et à 30 329 082 DT. Ces immobilisations n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique au 31 décembre 2021. L'incidence éventuelle du résultat du rapprochement d'un inventaire physique à la comptabilité sur les états financiers ne peut être valablement appréhendée qu'après réalisation de cette opération.
- Les immobilisations financières détenues par la société « Electrostar SA » sont arrêtées au 31 décembre 2021 à 36 461 717 DT détaillé comme suit :
 - o des titres de participation dans des sociétés de groupe en arrêt ou en ralentissement d'activité et qui présentent des situations nettes négatives pour une valeur de 14 739 915 DT.

Nous estimons que ces titres de participation devraient être provisionnés en totalité. Ils sont détaillés comme suit :

- SOGES	8 800 000
- HHW	4 802 415
- 3STAR	1 000 000
- BIR MCHERGUA	125 000
- WIDED SERVICES	12 500

- La société Electrostar détient 99.99% des titres de la société AGRANDIS et ce pour une valeur de 21 375 480 DT. La société AGRANDIS possède un terrain qui a fait l'objet d'une expertise en date du 19 Avril 2020 pour la valeur de 21 375 480 DT. Ce terrain est grevé des hypothèques pour différentes banques et pour le compte des sociétés du groupe. A la date de clôture de l'exercice 2021, ces titres de participation n'ont pas fait l'objet d'une actualisation et ce conformément à la norme NC 7 relative aux placements et nous n'avons pas obtenu les états financiers de ladite société arrêtés à cette date. Ainsi nous ne pouvons pas nous prononcer sur la valeur de ces titres.
- Les deux affaires fiscales en cassation n° 6183 et n°7683 (jugement d'appel n° 87656 et jugement d'appel n°40869), relatives au redressement fiscal lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe et se rapportant aux exercices antérieures, ont été rejetées sur le fond par le tribunal administratif en date du 5 juin 2022, le montant de la taxation en principal est comptabilisé au compte « modifications comptables affectant les résultats reportés» et ce pour 15 188 383 DT . Les pénalités pour un montant total de 3 989 839 DT devraient être provisionnées.
- L'affaire fiscale n° 5479, (jugement d'appel n° 86975) et portant sur un montant en principal de 3 163 848 DT, n'a pas été encore signifié à la société Electrostar à la date de signature de notre rapport. Ce montant en principal a fait l'objet d'une provision pour la totalité, les pénalités pour un montant de 673 445 DT, relatives à cette affaire devraient être provisionnées.
- La société Electrostar a bénéficié de l'amnistie prévue par la loi des finances 2019. En effet, un arrangement a été conclu entre la société Electrostar et l'administration fiscale (DGE) en date du 01 Avril 2019. La dette restante d'un montant global de 17 410 163 DT, est rééchelonnée sur une période de 5 ans. Les échéances ultérieures n'ont pas été respectées. Les pénalités et les éventuels intérêts de retard devraient être provisionnés.
- Les dettes fiscales au 31 décembre 2021 s'élèvent à concurrence de 30 000 000 DT. Les déclarations mensuelles depuis mars 2020 ne sont pas déposées. Les pénalités et les éventuels intérêts de retard devraient être provisionnés.
- Les comptes « Clients » sont arrêtées au 31 décembre 2021 à 26 987 259 DT. Ces créances proviennent des créances des sociétés de groupe (SOGES, HMT, ELECTROLAND, 3STAR) en arrêt ou en ralentissement d'activité et ce pour un montant de 18 414 268 DT. Ces créances doivent être provisionnées en totalité. Les créances hors groupe sont de 8 572 991 DT et sont provisionnées pour 5 854 196 DT. Cette provision, n'ayant fait l'objet d'aucune variation courant l'exercice 2021, doit être actualisée compte tenu des suites données aux actions en justice et des couvertures par les hypothèques et les garanties réelles reçues par la société.

Ces créances sont détaillées comme suit :

- CLIENTS VTS.DE BIENS	14 404 101
- CLIENTS SAV	211 058

- CLIENTS CONTENTIEUX	8 025 028
- CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	1 777 496
- CHEQUES IMPAYES	433 945
- EFFETS IMPAYES	1 721 892
- CLIENTS DOUTEUX	464 289
- CLIENTS AVANCES & ACOMPT/COMMAN	-50 550

- Le stock de pièces de rechange accuse un solde brut de 3 766 650 DT provisionné à concurrence de 2 631 624 DT. Ce stock est à faible rotation et se rattachant à des produits commercialisés auparavant par la société. La société devra revoir la provision déjà constituée tenant compte de l'obsolescence de ce stock.

- Les Autres Actifs Courant font apparaitre des soldes antérieurs d'un total de 22 010 286 DT provisionnés à concurrence de 1 558 591 DT. Ces créances doivent être provisionnées en totalité. Elles se détaillent comme suit :

- DEBITEURS DIVERS (Sociétés de groupe)	17 632 336
- CREANCES/CES. D'IMMO. (Sociétés de groupe)	2 554 450
- PRODUITS A RECEVOIR	1 035 642
- Déb Div EFFETS A RECEVOIR (Sociétés de groupe)	526 000
- COMPTES D'ATTENTE	261 858

- Une avance sur acquisition d'immobilisation constatée au débit du compte « Avances Fournisseurs » d'un montant de 850 000 DT a été accordée par « Electrostar » à Monsieur Ahmed MAHJOUR au cours des exercices antérieurs et ce à la suite de signature d'une promesse de vente qui finalement n'a pas eu lieu. Malgré que la société Electrostar a obtenu un jugement définitif en sa faveur, elle n'arrive pas à récupérer sa créance. Une provision couvrant cette avance devra être constituée.

- Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation Nous attirons votre attention sur la note 2 aux états financiers qui souligne l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute sur la capacité de la société à poursuivre son activité. Les éléments constituant notre base d'évaluation de l'incertitude liée à la continuité d'exploitation se présentent comme suit :

- Les pertes cumulées de la société Electrostar au 31 décembre 2021 s'élèvent à <85 681 662 >DT, ramenant, ainsi, les capitaux propres à un montant négatif de <55 496 137 >DT ;
- Le chiffre d'affaires continue sa baisse en passant de 9 444 246 DT en 2019 à 6 838 361 DT en 2020 et 5 103 583 DT en 2021 ;
- Les engagements bancaires de la société Electrostar s'élèvent à 111 961 475 DT (compte tenu des engagements hors bilan) ;
- Le retard dans la mise en place du protocole de restructuration signé avec les banques depuis septembre 2020.
- Le licenciement d'un nombre important du personnel de la société et le départ de certains cadres clés et le déclenchement de la procédure de licenciement pour des raisons économiques dans le cadre de l'article 21 du code de travail.
- La société Electrostar a accordé des garanties à diverses sociétés du groupe. Compte tenu de la situation financière des dites sociétés, ces garanties peuvent être mises en jeu.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers » du présent rapport. Nous sommes

indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des États Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des États Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des États Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous n'avons pas soulevé des questions clés de l'audit à communiquer dans notre rapport.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les États Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les États Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les États Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les États Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des États Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'États Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des États Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des États Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les États Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des États Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les États Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les États Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des États Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les États Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des États Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre

société au titre de l'exercice 2021 et nous vous signalons que le licenciement d'un nombre important du personnel de la société et le départ de certains cadres clés peuvent altérer l'efficacité du système de contrôle interne. Il est à noter qu'actuellement la société ne dispose pas d'un comité permanent d'audit qui veille, au respect par la société, de la bonne mise en place du système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires .

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

3. Inventaire physique des immobilisations

La société Electrostar n'a pas effectué un inventaire physique périodique de ses immobilisations. Il s'agit d'une non-conformité aux dispositions de l'article 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 qui stipulent que les sociétés sont tenues d'établir une fois tous les douze mois un inventaire des éléments d'actifs.

4. Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

En raison des pertes enregistrées, les fonds propres de la société Electrostar SA sont devenus depuis le 31 décembre 2019 en deçà de la moitié de son capital et qu'en application des dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales, le conseil d'administration de la société devrait provoquer dans un délai de quatre mois de l'approbation des comptes, une réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de se prononcer, s'il y a lieu, sur la dissolution de la société. Si la dissolution n'est pas décidée, la société est tenue, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant, de réduire ou d'augmenter son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes.

5. Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'Assemblée Générale

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au titre des exercices 2021 et 2022 et aux états financiers semestriels au 30 juin 2021 et au 30 juin 2022 tels que prévus par la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents. Par ailleurs, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

Tunis, le 10 juillet 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business&Consulting

Besma Bedoui

Cabinet Yousri Ben Hassine

Yousri Ben Hassine

Rapport Spécial des Commissaires Aux Comptes

États financiers- Exercice clos le 31 décembre 2021

Mes Dames et Messieurs les actionnaires de la société « Electrostar SA »

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société au 31 décembre 2021. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions et des opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 :

- La société « Electrostar SA » a cédé les titres Mixal, totalement provisionnés, à la société Financière WIDED SICAF ;
- La société « Electrostar SA » a cédé du matériel de transport pour une valeur de 25 000 DT à la société 3STAR.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

1. **Obtention crédits à moyen terme**

Les opérations antérieures continuent à produire leurs effets. Il s'agit notamment :

- Les encours crédits bancaires à long et moyen termes au 31 décembre 2021 s'élèvent à 50 407 280 DT. Ces crédits sont détaillés comme suit :

<i>(En TND)</i>	<i>Montant du Crédit</i>	<i>Encours au 31 décembre 2021</i>
BIAT	20 670 000	19 843 200
BNA	⁽¹⁾ 13 504 000	11 574 857
STB	⁽²⁾ 8 025 000	6 771 093
BTE	⁽³⁾ 6 500 000	3 187 371
BTL	4 400 000	3 300 000
BTK	⁽⁴⁾ 2 800 000	2 113 422
BNA	3 500 000	350 000
ATB	1 500 000	1 285 714
ATTIJARI BANQUE	1 813 000	1 981 622
Total	62 712 000	50 407 280

- (1) La société « Electrostar SA » a procédé au cours de l'exercice 2019 à un rééchelonnement des reliquats des crédits de consolidation conclus au cours des exercices antérieurs avec la BIAT et la BNA. Les périodes sont ramenées de 5 ans à 8 ans.
- (2) Crédit de consolidation à hauteur de 8 025 000 DT accordé par la STB.
- (3) Le crédit BTE a fait l'objet d'un rééchelonnement sur une nouvelle période de remboursement de 5 ans, suite à un accord de principe accordé en mai 2019. Le titre de crédit a pris effet en décembre 2019.

- (4) Crédit de consolidation à hauteur de 2 800 000 DT accordé par l'BTK a fait l'objet d'un rééchelonnement sur une nouvelle période de remboursement de 6 ans suite à un accord de principe accordé en octobre 2019. Le titre de crédit a pris effet en décembre 2019.
- La société ELECTROSTAR a cédé des matériels de transports aux profits de la société 3STAR au cours de l'année 2020 pour un montant de 526 000 DT. Cette créance n'est pas encore réglée.

2. Opérations avec les sociétés du groupe ELECTROSTAR :

- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires de 193 412 DT avec la société SOGES (société de commerce en détail) ;
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 512 673 DT pour la société HHW SA.
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 59 340 DT pour la société ELECTROLAND.
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 675 DT pour la société 3 STAR.
- ELECTROSTAR a réalisé un chiffre d'affaires 2 855 DT pour la société CLIMATECH.
- La société Electrostar a facturé à SOGES et ELECTROLAND leurs quotes parts dans ses locaux pour les montants respectifs de 187 163 DT et 70 431 DT.
- La société ELECTROSTAR a facturé 129 299 DT correspondant à la quote part de SAVIE dans la location du local, consommation carburant et pièce de rechanges.
- La société ELECTROSTAR a effectué des achats de marchandises auprès de la société HMT pour un montant global de 50 477 DT.
- La société ELECTROSTAR a effectué des achats de marchandises auprès de la société HHW SA pour un montant global de 101 580 DT.
- La société HHW a facturé des intérêts de 168 000 DT sur prêt accordé au profit de la société ELECTROSTAR.
- La créance globale de la société Electrostar envers la société HMT porte sur un montant global de 27 738 220 DT au 31 décembre 2021. Cette créance sera compensée partiellement moyennant l'acquisition de deux biens immobiliers propriétés de la société HMT, objet du titre foncier n°78343 et du titre foncier n°85486, évalués à concurrence de 10 000 000 DT et 9 750 000 DT, respectivement, suite à une expertise en date du 11 Novembre 2018, sur demande de la STB. Une promesse de vente en date du 26 Avril 2019 a été signée entre la société Electrostar et la société HMT et portant sur l'ensemble des biens immobiliers précités. A ce jour, cette promesse de vente n'a pas été encore réalisée au profit de la société Electrostar et que ces deux biens immobiliers n'ont pas fait l'objet d'une évaluation récente. Le restant dû de la créance au 31 décembre 2021, tenant compte de la valorisation des biens immobiliers objet de la promesse de vente, s'élève à 7 988 220 DT.
- En date du 24 Avril 2019, la société SOGES a couvert partiellement sa dette par la cession de sa participation dans la société AGRINDUS détenant un terrain d'une valeur de 21 375 480 DT. Ledit terrain a fait l'objet d'une expertise en date du 19 Avril 2019. L'acquisition des titres de participation, objet du terrain, a pour finalité la compensation partielle de la créance de la société Electrostar envers la société SOGES. Le restant dû de la créance au 31 décembre 2021 s'élève à 8 281 290 DT.
- La société Electrostar s'est portée garante au profit des sociétés SOGES et HMT au titre des crédits bancaires obtenus.
- La société Electrostar a reçu des garanties auprès de la société HHW et HMT au titre des crédits bancaires obtenus.
- Les délais de règlements des créances accordées aux sociétés du groupe, notamment la société « SOGES », dépassent les délais accordés aux conditions normales de vente à crédit ;
- Les soldes des comptes courants avec les sociétés du groupe sont détaillés dans les notes relatives aux parties liées.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit :

Au cours de l'exercice 2021, ELECTROSTAR a alloué à la Direction Générale de la société les rémunérations suivantes :

- La rémunération de la Directrice Générale de la société ELECTROSTAR s'élève à 125 083 DT pour le salaire brut et charges patronales.

La Directrice Générale bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 10 juillet 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Bedoui Business&Consulting

Besma Bedoui

Cabinet Yousri Ben Hassine

Yousri Ben Hassine